



Il a affirmé que l'Algérie a pu stopper le terrorisme

La «menace demeure», selon Rezzag-Bara

Malgré les efforts colossaux consentis par l'Algérie en matière de lutte contre le terrorisme, «la menace demeure», a affirmé, jeudi dernier, Kamel Rezzag-Bara, conseiller auprès de la présidence de la République.

Page 2

Emotion for Change

Un concert pour la sauvegarde de la planète présenté à Alger

Page 15

Grève des étudiants en pharmacie et en chirurgie-dentaire

Le spectre de l'année blanche

En l'absence d'une solution définitive, la grève des étudiants en pharmacie et en chirurgie-dentaire risque de déboucher sur l'irréparable. Loin d'être une option, encore moins une solution, l'on commence, d'ores et déjà, à parler d'une année blanche.

Page 4



Elle touche plus de 50% de femmes et 36% d'hommes

L'obésité gagne du terrain en Algérie

Page 4



21^{ème} session de la Grande commission mixte algéro-tunisienne

La sécurité, principale préoccupation

En dehors de l'intérêt donné, notamment au domaine économique, l'Algérie et la Tunisie sont liées par la menace sécuritaire au niveau de leurs frontières à cause de la situation inquiétante en Libye.

Page 3

Constitutionnalisation du Conseil national des droits de l'homme

Pour une gouvernance plus participative et plus inclusive

La constitutionnalisation du Conseil national des droits de l'homme (Cndh), qui a été installé ce jeudi, permet d'exercer, à côté des autres instances consultatives et exécutives, une «gouvernance plus participative et plus inclusive», a indiqué le Conseiller auprès de la présidence de la République, Kamel Rezzag-Bara. «La constitutionnalisation de cet organe et la

mise en place d'instances consultatives indépendantes en matière de liberté d'expression, de droit électoral et de lutte contre la corruption, de la jeunesse et les questions identitaires, ont pour objectif de mettre à niveau les instruments de gouvernance institutionnels selon les normes les plus exigeantes en matière de respect des principes républicains et démocratiques», a expliqué M. Rezzag-Bara à la Radio nationale. Rappelant que le Conseil est un organisme indépendant placé auprès du président de la République en sa qualité de premier magistrat du pays, M. Rezzag-Bara a indiqué que c'est un organe indépendant qui a une autonomie complète sur le plan

de l'exercice de ses prérogatives et de son fonctionnement.

Il a expliqué que le Cndh a le droit d'autosaisine et peut émettre, de sa propre initiative ou sur demande du gouvernement ou du parlement, des avis et recommandations ainsi que des rapports sur les droits de l'homme.

Il peut aussi examiner ou formuler des observations sur les projets des textes législatifs en liaison avec les droits de l'homme, comme il peut faire des propositions pour les questions de ratification ou d'adhésion à des conventions internationales.

Page 2



La constitutionnalisation du Conseil national des droits de l'homme (Cndh), qui a été installé ce jeudi, permet d'exercer, à côté des autres instances consultatives et exécutives, une «gouvernance plus participative et plus inclusive», a indiqué le Conseiller auprès de la présidence de la République, Kamel Rezzag-Bara. «La constitutionnalisation de cet organe et la



Il a affirmé que l'Algérie a pu stopper le terrorisme

La «menace demeure», selon Rezzag-Bara

Malgré les efforts colossaux consentis par l'Algérie en matière de lutte contre le terrorisme, «la menace demeure», a affirmé, jeudi dernier, Kamel Rezzag-Bara, conseiller auprès de la Présidence de la République.



Par M. Ait Chabane

Soulignant que l'Algérie a pu stopper «l'avancée et la dangerosité» des groupes terroristes, il a mis en garde contre la force de nuisance de ces résidus du terrorisme qui se nourrissent des conflits armés et de la stabilité politique qui frappent nombre de pays voisins. Le conseiller à la Présidence de la République, qui s'exprimait sur les ondes de la Radio nationale, conforte ainsi les dernières mises en garde à ce propos, émises par le chef de l'Etat, Abdelaziz Bouteflika, dans son message qu'il a adressé à l'occasion de la Fête internationale de la femme. Kamel Rezzag-Bara a relevé que «les autorités, au plus haut niveau et les citoyens sont tout à fait conscients de cette

menace terroriste», soulignant que l'Algérie «développe, de plus en plus, les défenses immunitaires, dans les domaines, notamment économique et social afin de prévenir et stopper le risque de cette menace». Il a indiqué que la stabilité du pays a été possible grâce à la promotion du dialogue social, le rétablissement des «équilibres dans nos régions» et «l'exportation de cette stabilité en dehors de nos frontières». Etayant ses propos, le conseiller à la Présidence de la République a mis en exergue les développements de la situation sécuritaire et le chaos politique qui prévalent dans les pays voisins, à l'instar de la Libye et du Mali qui «sont durablement déstabilisés par les groupes terroristes qui utilisent les conflits internes pour pouvoir étendre leurs emprises». Il a rele-

vé, à ce titre, la complexité de la situation au Mali, où les différents groupes terroristes tentent d'unifier leur force de nuisance afin de replonger le pays dans le chaos et faire avorter les efforts de règlement de la crise entrepris, notamment par l'Algérie à travers l'accord d'Alger avec la collaboration de la communauté internationale. «Les choses avancent assez correctement après l'accord de paix signé à Alger», a-t-il soutenu, «les commissions mixtes administratives sont en train d'être placées au niveau des régions dans le nord du Mali», pour dire que des efforts supplémentaires sont consentis par l'Algérie et la communauté internationale pour contrecarrer toutes les tentatives des terroristes dans ce pays. A propos de la situation en Libye, l'invité de la radio a indi-

qué que ce pays «continue d'être un sujet de préoccupation sérieux, parce qu'un certain nombre de forces politico-militaires continue de penser qu'il y a une solution militaire à la crise en Libye». Affirmant dans ce sens que «la communauté internationale regarde l'Algérie comme étant l'un des acteurs majeurs dans le règlement de la crise en Libye», le conseiller à la Présidence de la République a déploré les tentatives de certaines forces politico-militaires qui oeuvrent pour une solution militaire dans ce pays. Et de réaffirmer la position immuable de l'Algérie par rapport au conflit libyen et que «la solution ne peut être que politique», en guise de réponse à toutes les parties qui encouragent la solution militaire dans ce pays. **M. A. C.**

Lutte contre le terrorisme
L'Algérie est un partenaire «crucial» selon le ministre des Affaires étrangères espagnol

Le ministre espagnol des Affaires étrangères et de la Coopération, Alfonso Dastis Quecedo, a affirmé, jeudi dernier, que l'Algérie constituait pour son pays un partenaire «crucial» dans la lutte contre le terrorisme.

«Nous considérons que l'Algérie est un partenaire crucial dans la lutte contre le terrorisme pour garantir la sécurité de nos concitoyens», a déclaré le responsable espagnol à l'issue des consultations politiques régulières entre l'Algérie et l'Espagne qu'il a coprésidées avec le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra.

Il a ajouté que l'Espagne «reconnait le travail inlassable de l'Algérie dans la lutte contre le fléau du terrorisme», relevant que la coopération algéro-espagnole en matière sécurité est «très rapprochée», espérant que cela «va continuer».

Le ministre espagnol a indiqué avoir passé en revue avec M. Lamamra la situation dans la région où, a-t-il dit, «les foyers de tension ne manquent pas».

Au plan bilatéral, il a indiqué que les relations entre l'Algérie et l'Espagne sont «excellentes» et les consultations politiques sont «extrêmement fluides dans l'intérêt des deux pays».

Il a ajouté que les deux parties «oeuvrent dans le sens de renforcer les échanges économiques, notamment dans les secteurs les plus intéressants», précisant que l'Algérie et l'Espagne «comptent organiser, dans les prochains mois, une autre réunion de haut niveau».

De son côté, M. Lamamra a relevé que la coopération algéro-espagnole dans la résolution des conflits «est, non seulement positive, mais prometteuse» dans la mesure où il y a une «convergence pour la mise en oeuvre des mécanismes renforçant la légalité internationale».

R. L.

Constitutionnalisation du Conseil national des droits de l'homme

Pour une gouvernance plus participative et plus inclusive

La constitutionnalisation du Conseil national des droits de l'homme (Cndh), qui a été installé jeudi dernier, permet d'exercer, à côté des autres instances consultatives et exécutives, une «gouvernance plus participative et plus inclusive», a indiqué le conseiller auprès de la Présidence de la République, Kamel Rezzag-Bara.

«La constitutionnalisation de cet organe et la mise en place d'instances consultatives indépendantes en matière de liberté d'expression, de droit électoral et de lutte contre la corruption, de la jeunesse et les questions identitaires, ont pour objectif de mettre à niveau les instruments de gouvernance institutionnels selon les normes les plus exigeantes en matière de respect des principes républicains et démocratiques», a expliqué M. Rezzag-Bara à la Radio nationa-

le. Rappelant que le Conseil est un organisme indépendant placé auprès du Président de la République en sa qualité de premier magistrat du pays, M. Rezzag-Bara a indiqué que c'est un organe indépendant qui a une autonomie complète sur le plan de l'exercice de ses prérogatives et de son fonctionnement.

Il a expliqué que le Cndh a le droit d'autosaisine et peut émettre, de sa propre initiative ou sur demande du gouvernement ou du Parlement, des avis et recommandations ainsi que des rapports sur les droits de l'homme.

Il peut aussi examiner ou formuler des observations sur les projets des textes législatifs en liaison avec les droits de l'homme comme il peut faire des propositions pour les questions de ratification ou d'adhésion à des conventions internationales.

M. Rezzag-Bara a ajouté que le Cndh a une prérogative «d'alerte précoce» et est considéré comme la «sentinelle» des pouvoirs publics en matière de respect des droits de l'homme.

Le Conseil qui a un mandat de médiation, a aussi la prérogative de procéder à des investigations et visites les lieux de détention, a-t-il ajouté.

Le Cndh est aussi un organe consultatif, car il doit transmettre aux autorités ses observations et constatations afin que le pouvoir exécutif et judiciaire prennent les mesures qui conviennent, a-t-il encore expliqué.

S'exprimant sur le dernier rapport du Département d'Etat américain sur les questions des droits de l'homme, notamment dans son chapitre sur l'Algérie, M. Rezzag-Bara a estimé que ce document est «mieux équilibré par rapport à celui de l'année

dernière». «Ce rapport ne parle plus de violation, mais de cas précis, individuels et identifiés de limitation, de restriction et de dépassement», a-t-il relevé, précisant qu'«il n'y a pas d'exécution extrajudiciaire, d'arrestations arbitraires et de disparition en Algérie».

L'autre aspect «important» dans ce rapport, c'est qu'il considère la révision constitutionnelle comme «un plus dans l'exercice participatif des principes démocratiques», a-t-il conclu.

Mme Benzerrouki Fafa élue présidente

Mme Benzerrouki Fafa Sid Lakhdar a été élue jeudi dernier présidente du Conseil national des droits de l'homme (Cndh).

La présidente du Cndh a été élue à l'unanimité à l'issue de la cérémonie d'installation des

membres de cette institution, au nombre de 38, par le premier président de la Cour suprême, Boudi Slimane. L'élection de Mme Benzerrouki, qui occupe le poste de présidente du tribunal administratif d'Alger, intervient «en soutien aux femmes pour accéder aux postes de responsabilité et également pour ses compétences et sa longue expérience dans le domaine de droit, de la justice et des droits de l'homme», ont estimé les membres du Conseil. Dans une allocution à l'issue de la cérémonie d'élection, la présidente du Conseil a remercié le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour sa confiance placée dans les membres de cette institution, remerciant, par la même occasion, les membres du Conseil pour leur confiance, indiquant que le fait d'être membre de ce Conseil est «une mission noble au service du pays et du citoyen».

Riad D.

ÉVÈNEMENT ▶▶

21^{ème} session de la Grande commission mixte algéro-tunisienne

La sécurité, principale préoccupation

En dehors de l'intérêt donné, notamment au domaine économique, l'Algérie et la Tunisie sont liées par la menace sécuritaire au niveau de leurs frontières à cause de la situation inquiétante en Libye.



Par Leila Bensaid

D'ailleurs, un accord sécuritaire vient en tête des documents signés, à l'occasion de la 21^{ème} session de la Grande commission mixte algéro-tunisienne tenue jeudi à Tunis.

Ce document prévoit le renforcement de la coopération sécuritaire pour faire face au danger qui menace les deux pays, notamment le terrorisme et le crime organisé.

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a affirmé à l'ouverture des travaux de cette session que la situation qui prévaut dans la région impose à l'Algérie et à la Tunisie davantage de coopération et de coordination pour assurer la sécurité et la stabilité et lutter contre le terrorisme, l'extrémisme et le crime transfrontalier.

Il s'est félicité de la coopération existant entre les appareils de sécurité des deux pays, une coopération qui s'est renforcée par la signature d'un accord de sécurité.

Sellal a souligné que l'Algérie et la Tunisie étaient confrontées à de grands défis sécuritaires qui imposent de conjuguer les efforts et de mobiliser les énergies pour les relever, les plus importants, a-t-il dit, étant la situation en Libye et son impact direct sur les deux pays. Dans une déclaration à la presse à l'issue de la 21^{ème} session, il a affirmé également que l'Algérie et la Tunisie coordonnaient «fortement et totalement» leurs efforts pour faire face aux menaces sécuritaires qui pesaient sur elles, assurant que les deux pays jouiront de la stabilité et de la sécurité qu'il en «coûtera». Il dira que l'Algérie a mis son expérience en matière de Réconciliation

nationale à la disposition des frères tunisiens. Il a mis également en avant l'impératif d'améliorer les conditions de vie des populations de la bande frontalière. Il a annoncé, à ce propos, des projets communs, notamment celui concernant l'approvisionnement en gaz algérien de la ville tunisienne de Sakiet Sidi Youcef. Sellal a indiqué, par ailleurs, que sa visite lui a permis de réaffirmer le soutien de l'Algérie à la Tunisie, soutenant le développement d'une vision géostratégique commune dans la région, englobant les aspects économique et sécuritaires. La sécurité et la quiétude doivent être rétablies dans le Sahel et nous devons conjuguer nos efforts dans ce sens et procéder de même, graduellement, avec la question libyenne, a encore préconisé Sellal. Il a réaffirmé que la seule solution envisageable en Libye était la politique consensuelle libyenne, relevant

la responsabilité du Conseil de sécurité dans cette crise.

Pour sa part, son homologue tunisien, Youcef Chahed, s'est félicité du niveau de coordination sécuritaire entre son pays et l'Algérie, soulignant que les deux pays avaient réalisé ensemble beaucoup de succès dans la lutte contre le terrorisme. Selon lui, la signature de l'accord sécuritaire, les deux pays, qui sont confrontés aux mêmes défis, ont mis l'accent sur l'importance du renforcement de la coordination. L'accord permettra aux deux parties de renforcer les échanges d'expérience et d'expertise au service de la coopération sécuritaire, a-t-il déclaré.

Par ailleurs, il a indiqué que son pays «a consenti beaucoup d'efforts qui ont favorisé le rétablissement de la stabilité», estimant toutefois que «la vigilance reste de mise face à la menace terroriste». **L. B.**

Sellal en réponse à la question d'un journaliste

Le président Abdelaziz Bouteflika «se porte bien»

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a indiqué, jeudi à Tunis, que le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, se porte bien.

«Le Président de la République se porte bien et vous transmet ses salutations», a affirmé M. Sellal qui répondait à la question d'un journaliste à l'issue des travaux de la 21^{ème} session de la Grande commission mixte algéro-tunisienne.

La 21^{ème} session de la Grande commission mixte algéro-tunisienne coprésidée par MM. Sellal et Youcef Chahed a été sanctionnée par la signature de huit accords et mémorandums d'entente dans différents domaines.

R. N.

Candidatures pour les législatives

La contestation est minime au FFS

Le Front des forces socialistes (FFS) a enregistré un taux minime de contestation des militants s'agissant des listes électorales avec lesquelles le parti se présentera aux prochaines législatives, a indiqué, hier à Alger, son premier secrétaire national, Abdelmalek Bouchafa, faisant état d'un taux de recours de 2,37 %.

A une question d'un journaliste relative à la contestation des militants par rapport à certaines candidatures, en marge des travaux de Conseil national du parti, M. Bouchafa a répondu : «il ne s'agit pas de contestation, mais de recours» qui ont atteint, selon lui, «un taux de 2,37 %».

Le FFS sera présent aux législatives du 4 mai prochain avec 35 listes électorales, dont trois listes relevant de la communauté établie à l'étranger, a-t-il déclaré.

Il a déploré, à ce propos, que le parti aurait pu obtenir davantage de listes dans le sud du pays, n'était, a-t-il dit, le «parti pris de l'administration», soutenant, par ailleurs, que le nombre des candidats parmi les cadres dirigeants du parti est «limité».

Abordant l'ordre du jour de cette session extraordinaire du Conseil national, qui se tient à huis clos, M. Bouchafa a fait savoir que celle-ci se penchera sur la préparation de la campagne électorale en prévision du prochain scrutin.

De même qu'elle passera en revue et «en détail les obstacles et contraintes» ayant marqué le processus de dépôt des candidatures, a précisé M. Bouchafa.

Le discours électoral du FFS est «clair» et a été réitéré à maintes reprises, a-t-il dit, rappelant la démarche du parti de «rebâtir le consensus national».

R. N.

Crise des réfugiés et migrants

La stabilité des pays comme solution

Par Rachid Chihab

La meilleure réponse à la crise des réfugiés est de trouver des solutions aux problèmes qui poussent les populations à fuir leurs pays et à chercher une nouvelle vie ailleurs. C'est la conclusion faite jeudi à Tindouf au terme des travaux du Séminaire international sur les «Mécanismes internationaux pour la protection des droits et libertés des réfugiés, l'approche de paix et de sécurité en Algérie comme modèle».

Les participants au séminaire ont insisté sur la nécessité de traiter les différents problèmes socio-économiques et politiques à l'ori-

gine du déplacement des réfugiés, ainsi que sur l'importance de l'activation du droit des réfugiés au retour à leurs pays d'origine. Les intervenants lors de cette rencontre ont mis en exergue le rôle de l'Algérie dans la protection des droits et libertés des réfugiés, ainsi que son approche réussie en matière de paix et de sécurité. Ils ont plaidé, dans ce contexte, pour la révision des chartes arabes liées aux réfugiés en vue de se mettre au diapason des développements.

Les travaux de cette rencontre internationale, abritée par le centre universitaire de Tindouf, ont été marqués par la présentation d'une série de communi-

cations sur le thème, à l'instar de celle de Krifar Mahmoud du centre universitaire de Tindouf. Pour cet universitaire, la charia islamique était la première à reconnaître et à accorder le droit des réfugiés au logement, à l'emploi et à la pratique des rites religieux.

Hamma Dina Mohamed, enseignant à l'université de Béchar, a, pour sa part, évoqué les conditions établies en 1969 par les conventions africaines liées aux droits des réfugiés, avant de présenter un aperçu succinct sur les causes poussant à l'exil des personnes. Abdelkader Mehdaoui, enseignant du droit international à l'uni-

versité d'Adrar, a précisé qu'il faut faire la distinction entre réfugiés et immigrants, avant de mettre l'accent sur la nécessaire assistance des réfugiés, conformément au droit international.

Les participants ont abordé diverses questions s'articulant autour du cadre juridique de la protection internationale des réfugiés, y compris la notion de réfugiés dans la charia islamique, des chartes et traités internationaux relatifs aux réfugiés et des proclamations internationales concernant la protection des réfugiés, selon les organisateurs.

Ils se sont penchés sur des thèmes ayant trait à l'approche algérienne en matière de protec-

tion des réfugiés, au rôle du gouvernement algérien à travers le ministère des Affaires étrangères et le Croissant-Rouge algérien en tant qu'institution humanitaire, ainsi que les mesures sécuritaires de protection des réfugiés en Algérie et le rôle des organisations humanitaires activant dans le domaine.

Des académiciens et invités de Turquie, de Jordanie, d'Arabie Saoudite, en plus des représentants d'organisations humanitaires, dont le Croissant-Rouge et la Croix-Rouge internationaux ont pris part aux côtés d'universitaires algériens, aux travaux de ce séminaire d'une journée.

R. C.

Grève des étudiants en pharmacie et en chirurgie-dentaire

Le spectre de l'année blanche

En l'absence d'une solution définitive, la grève des étudiants en pharmacie et en chirurgie-dentaire risque de déboucher sur l'irréparable. Loin d'être une option, encore moins une solution, l'on commence, d'ores et déjà, à parler d'une année blanche.



Par Massi Salami

S'exprimant, hier, sur la question, le secrétaire général de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Mohamed Salah Seddiki, a indiqué que l'annonce de l'année blanche dans les Facultés de pharmacie et de chirurgie-dentaire était «une décision pédagogique et non administrative». L'orateur n'a toutefois pas manqué de noter que toutes les revendications des étudiants «ont été prises en charge». Ce responsable qui s'exprimait lors d'une réunion avec les doyens des Facultés de médecine consacrée à l'évaluation de la situation induite par la grève menée par les étudiants en pharmacie et en chirurgie-dentaire, a expliqué que la décision à prendre sera annoncée par la commission pédagogique après l'évaluation de la situation. M. Seddiki a ajouté que «les rap-

ports élaborés à ce jour confirment une reprise totale des cours dans certaines facultés alors qu'elle reste partielle dans d'autres en fonction des spécialités et de l'année d'études». Il a rappelé, également, que les étudiants en pharmacie et chirurgie-dentaire ayant soulevé des revendications pédagogiques et professionnelles «ont été reçus aux ministères de l'Enseignement supérieur et de la Santé, ainsi que par le Premier ministre qui s'est engagé à prendre en charge leurs revendications». «Les portes du dialogue demeureront ouvertes», a-t-il assuré. Concernant le point relatif au passage du 13^{ème} au 16^{ème} échelon dans la grille des salaires de la Fonction publique, le représentant du ministère de l'Enseignement supérieur a indiqué que cette décision «ne relève pas des prérogatives de sa tutelle», soulignant que l'Algérie «est un Etat régi par des lois qu'il faut respecter».

Par ailleurs, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a réitéré jeudi son appel aux étudiants en pharmacie et médecine dentaire - en grève depuis plus de trois mois - pour la reprise des cours dans les plus brefs délais «afin de sauver l'année universitaire».

Dans un communiqué sanctionnant la réunion des recteurs des Facultés des sciences médicales avec le secrétaire général du ministère, le ministre a appelé les étudiants en médecine-dentaire ayant observé une grève de la faim «à faire preuve de sagesse, à arrêter la grève et à faire prévaloir l'intérêt général des étudiants», d'autant que toutes les revendications des étudiants avaient été prises en charge. Lors de cette réunion, il a été convenu, «de la nécessité d'accélérer la relance des commissions pédagogiques pour les deux branches en vue de l'élaboration d'un programme de

rattrapage des cours». «Dans l'impossibilité d'assurer un rattrapage des cours pour les années concernées, ces commissions pédagogiques pourraient annoncer une année blanche, d'autant que les revendications pédagogiques objectives ont été prises en charge. Parmi les revendications des étudiants en médecine et chirurgie-dentaire, figurent la révision de la réforme des études en pharmacie, la création de nouvelles spécialités telles que la pharmacie industrielle et la pharmacie clinique. Ils revendiquent également la régulation du flux (diminution du nombre de places pédagogiques), la création du statut de pharmacien assistant et l'obligation pour les pharmacies de recruter les diplômés. Figure aussi dans la plateforme de revendications, le passage du 13^{ème} au 16^{ème} échelon dans la grille des salaires de la Fonction publique.

M. S.

Elle touche plus de 50% de femmes et 36% d'hommes

L'obésité gagne du terrain en Algérie

Par Karima Nacer

L'obésité touche de plus en plus d'Algériens. Plus de 50% de femmes et 36% d'hommes sont obèses. Les spécialistes mettent en garde contre les risques de ce phénomène à l'origine de plusieurs maladies dont l'insuffisance rénale et les accidents cardio-vasculaires.

L'obésité est devenue un phénomène hautement préoccupant en Algérie. Elle est de plus en plus visible dans une société encline à la sédentarité et à une consommation abusive de produits fast-food. Aussi, beaucoup d'Algériens et d'Algériennes continuent à croire qu'être bien en chair est un signe d'aisance financière et de bien-être.

Avant, l'obésité touchait surtout les personnes atteintes de maladie comme le diabète, maintenant toutes les couches sociales sont concernées par le phénomène qui prend de l'ampleur, y compris les enfants.

Les derniers chiffres révèlent que les femmes sont davantage touchées que les hommes par l'obésité. Même si les hommes sont touchés par ce phénomène, ils restent mieux que les femmes qui, elles, font rare-

ment du sport, ou pas du tout.

Les spécialistes montrent que l'obésité devient un problème sanitaire majeur dans notre pays. La surcharge pondérale est à l'origine, notamment d'accidents cardio-vasculaires, de diabète, de troubles respiratoires, d'augmentation du taux de cholestérol dans le sang... alertent-ils. Selon le professeur Nacira Meziani, du Centre de cancérologie Pierre et Marie Curie, les facteurs génétiques sont, dans 40 à 70%, à l'origine de l'obésité, outre les facteurs environnementaux dont un mode alimentaire déséquilibré, riche en sucre et en gras, «répandu actuellement dans la majorité des sociétés modernes».

Pour la prise en charge de ce phénomène, le spécialiste appelle à la nécessité d'adopter un régime alimentaire adapté à la personne souffrant d'obésité, insistant sur l'importance de la pratique régulière du sport et du suivi socio-psychologique. Concernant la chirurgie bariatrique, elle affirme que cette chirurgie a prouvé son efficacité dans plusieurs cas, soulignant que même si ce type de chirurgie contribue à réduire les chances d'atteinte d'hypertension artérielle (HTA) et évite d'autres com-

plications, elle peut exposer le patient à d'autres troubles de la santé. Lors d'une rencontre organisée à Alger à l'occasion de la Journée mondiale du rein, le Dr Alaa Eddine Lasfar, néphrologue à l'Établissement public hospitalier (EPH) de M'sila a mis l'accent sur l'importance de lutter contre le phénomène de surpoids au sein de la société algérienne, appelant à la multiplication des campagnes de sensibilisation pour réduire un tant soit peu ce phénomène. Pour sa part, le Dr Nassim Kassa de l'EPH d'El Ménéa appelle à la prise en charge de l'obésité chez le patient qui doit subir une opération de greffe du rein, pour lui éviter un éventuel rejet de l'organe greffé, soulignant l'importance de lutter contre le diabète et l'HTA, qui peuvent provoquer l'insuffisance rénale.

Le président de la Fédération nationale des Insuffisants rénaux (Fnir), Mohamed Boukher, a dit regretter la souffrance de 700 patients de la wilaya d'Alger, obligés à recevoir leurs soins à domicile, appelant les autorités concernées, à leur tête le ministère de la Solidarité nationale à aider cette catégorie de la société.

K. N.

A l'occasion d'un forum international

Le mégaprojet solaire de l'Algérie présenté à Washington

La Compagnie de l'engineering de l'électricité et du gaz (Ceeg), filiale du groupe Sonelgaz, a présenté à Washington le projet solaire photovoltaïque de l'Algérie de 4 050 MW, lors d'un forum international consacré au développement de l'investissement dans le secteur énergétique en Afrique.

Le forum Africa Summit Energy auquel prend part près de 400 investisseurs en quête d'opportunités dans le secteur énergétique africain a constitué l'occasion idéale pour exposer les grands axes de cet ambitieux projet que l'Algérie compte lancer prochainement.

Le projet a été présenté par les organisateurs du forum comme l'un des plus importants en Afrique, devant contribuer à la transition énergétique du continent où la ruée vers le renouvelable se poursuit impulsée par la baisse des coûts de cette industrie.

Geeg a été représentée, lors de cette rencontre axée sur la bancabilité des grands projets énergétiques en Afrique, par son P-DG, M. Mohamed Arkab, accompagné de l'ambassadeur d'Algérie à Washington, M. Madjid Bouguerra et de la directrice de développement et moyen de production, Mme Ouidad Hamrou.

La troisième édition de ce forum a enregistré la participation des représentants de plusieurs banques et agences gouvernementales américaines et de la Banque mondiale.

L'Algérie vise la mise en service de près de 22.000 MW en énergie verte à l'horizon 2035-2040 et compte lancer prochainement un appel d'offres à investisseurs pour la réalisation d'un méga projet de centrales solaires photovoltaïques de 4.050 MW.

Le projet sera scindé en trois lots de 1.350 MW chacun et adossé à la construction d'une ou plusieurs usines de fabrication d'équipements et composants de centrales solaires photovoltaïques, a expliqué Mme Hamrou lors de sa présentation.

Pour le lancement de cet appel d'offre, le ministère de l'Energie a finalisé un décret exécutif qui définit les conditions et procédures nécessaires de l'ancrage législatif et réglementaire.

«Au stade actuel, le décret suit le processus de publication», a-t-elle fait savoir.

Elle a précisé que l'appel d'offres comprend deux segments importants, énergétique et industriel, pour lesquels le ministère de l'Energie prévoit de créer en partenariat des sociétés par actions pour assurer le financement de l'EPC et la mise en service de centrales solaires ainsi que la réalisation et la maintenance de ces usines.

La partie industrielle du projet consiste en la création de plusieurs coentreprises spécialisées dans la fabrication de modules photovoltaïques, d'onduleurs et d'autres équipements.

Les coentreprises devront assurer également des prestations de services entrant dans la chaîne de production d'électricité solaire et de la commercialisation des produits fabriqués, a indiqué Mme Hamrou.

Riad D.

Commerce extérieur

Accord Douanes-transitaires pour renforcer leur coopération

La direction générale des douanes (DGD) et l'Union nationale des transitaires et commissionnaires en douanes algériens (Untca) ont signé, jeudi à Alger, un protocole d'accord pour renforcer la concertation et la coordination entre elles pour certains aspects du commerce extérieur.



Cet accord, premier du genre entre les deux parties, a été signé par le Directeur général des Douanes, Kaddour Bentahar, et le président de l'Untca, Djelloul Aouidette.

«Aujourd'hui, nous avons besoin de consolider la relation entre les douanes et l'activité de transit laquelle constitue un maillon fort de la chaîne logistique et un prolongement de la mission douanière sur le terrain, et de renforcer leurs efforts pour l'intérêt de l'économie nationale, notamment dans cette conjoncture difficile», a souligné M. Bentahar lors de la cérémonie de signature.

Selon lui, cette coopération est devenue impérative pour accompagner les nouvelles mutations de l'économie qui a connu une dynamique depuis ces dernières années.

«Je pense que ce n'est plus un choix. Nous avons besoin de s'organiser et de nous

faire mutuellement confiance», a-t-il dit en affirmant que les transitaires «sont interpellés au même titre que la DGD dans l'application des différentes mesures douanières», notamment le nouveau Code des douanes entré en vigueur récemment.

M. Bentahar a aussi insisté sur l'élargissement de la coopération, entre les deux parties, à la lutte contre la fraude pour une lutte efficace contre ce fléau qui gangrène l'économie nationale.

De son côté, M. Aouidette a salué la signature de cet accord qui devrait permettre, selon lui, l'amélioration du service douanier et le renforcement des compétences professionnelles à travers des sessions de formation au profit des transitaires.

Concernant l'accord signé entre les douanes et l'union des transitaires, il prévoit notamment les consultations, la concertation

et l'échange d'informations entre la DGD et cette organisation professionnelle, ainsi que la formation dans l'objectif de consolider leurs efforts en matière de dédouanement des marchandises.

Dans ce cadre, des rencontres périodiques seront organisées entre les deux parties au niveau local, régional et national pour examiner l'ensemble des problèmes qui entravent l'activité logistique liée aux dédouanements, notamment.

En outre, la DGD associera, désormais, l'Untca dans l'examen des projets de textes législatifs, réglementaires et des projets de circulaires et notes en relation avec la réglementation douanière et l'activité des commissionnaires en douane.

La DGD s'engage aussi à communiquer à l'Untca tout texte législatif ou réglementaire en relation avec l'importation ou l'exporta-

tion des marchandises, tandis que cette organisation professionnelle devra veiller, de son côté, à les porter à la connaissance des commissionnaires en douanes agréés adhérents.

Regroupant quelques 300 transitaires et commissionnaires en douanes, l'Untca bénéficiera également de sessions de formation au profit de ses adhérents en vue de renforcer leurs compétences, notamment en ce qui concerne le dédouanement automatique.

De son côté, cette union devra adhérer, en vertu de cet accord, à l'action menée par la DGD pour lutter contre les dysfonctionnements qui entravent la bonne conduite des opérations de dédouanement.

Création d'un forum Douanes-entreprises

Par ailleurs, la DGD prévoit la création prochaine d'un espace permanent de concertation entre ses services et les entreprises sous forme d'un forum, a indiqué à l'APS M. Bentahar en marge de la signature de cet accord avec les transitaires.

«Nous sommes en train de préparer la création d'un forum Douanes-entreprises qui constituera une plate-forme de partenariat entre les représentants des organisations patronales et économiques et notre administration», précise-t-il.

«A travers ce forum, la DGD aura un observatoire qui va suivre l'entreprise et ses préoccupations d'une manière continue», selon lui, en précisant que l'installation d'un tel forum s'inscrit dans le cadre des efforts de l'ouverture de l'administration douanière à ses différents partenaires.

R. K.

Cours d'échanges européens Le pétrole en léger rebond

Les prix du pétrole rebondissaient légèrement hier, en cours d'échanges européens mais restaient proches de leur plus bas en plus de trois mois, enregistré cette semaine.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai valait vers midi 52,37 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 34 cents par rapport à la clôture de jeudi.

Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat d'avril gagnait 20 cents à 49,48 dollars.

Les cours de l'or noir regagnaient un peu de terrain mais étaient loin d'effacer les pertes enregistrées sur les deux derniers jours, qui ont vu les prix tomber à leurs plus bas niveaux depuis le 30 novembre à 51,50 dollars pour le Brent et à 48,59 dollars pour le WTI.

La baisse qui a marqué cette semaine s'explique, notamment par la hausse nette des réserves américaines, soulignent les analystes.

Fin novembre, les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) s'étaient accordés pour limiter sa production dans le but de permettre au marché de retrouver l'équilibre, alors que la surabondance de l'offre faisait chuter les cours.

Plusieurs études font bien état d'un respect de l'accord de l'Opep depuis deux mois.

Toutefois, les stocks américains atteignent des niveaux record, et sont suffisants pour couvrir les besoins des Etats-Unis en importation sur deux mois, d'après les spécialistes du marché.

R. L.

Développement de la PME

Nouvelle politique pour insuffler une dynamique à l'économie nationale

La nouvelle politique de développement de la petite et moyenne entreprise (PME) est appelée à prendre en charge les différentes lacunes et limites diagnostiquées pour insuffler une dynamique à l'économie nationale, a affirmé, jeudi à Ouargla, un cadre central du ministère de l'Industrie et des Mines.

Cette nouvelle politique se veut une réponse aux attentes des PME et une prise en charge des différentes lacunes et limites diagnostiquées, afin d'insuffler une nouvelle dynamique à l'économie nationale basée sur une concertation permanente, a précisé Mourad Arif, directeur des études à la direction générale de la PME, lors d'une journée d'information sur la présentation de la loi 17-02 portant loi d'orientation sur le développement des PME.

Cette nouvelle politique est fondée sur une approche territoriale pour assurer une meilleure répartition des PME, reposant sur les avantages comparatifs des territoires, en plus d'une approche sectorielle pour mieux orienter le développement des PME sur des activités productives et de services en adéquation avec les évolutions technologiques, pour répondre à la demande de l'économie nationale, notamment en matière de diversification, a-t-il expliqué.

Elle vise à promouvoir la PME, en tant que moyen de diversification et d'intégration

de l'économie, et à valoriser le potentiel de production nationale, poursuit M. Arif, ajoutant que le renforcement de la contribution des PME dans la création de la richesse et des emplois, et la valorisation des ressources naturelles des territoires et des nouvelles technologies, sont d'autres objectifs ciblés par cette nouvelle vision.

La loi n°17-02 portant loi d'orientation sur le développement de la PME comporte 40 articles, comparativement à celle de 18-02 qui compte 28 articles, sachant que 22 articles ont fait l'objet de modifications et 14 nouveaux articles ont été insérés, signale-t-on.

Le Directeur général du Fonds de garantie des crédits aux PME (Fgar), Abderraouf Khalef, a fait savoir, de son côté, que le nombre de PME accompagnées, depuis la création de ce dispositif jusqu'à la fin de l'année écoulée, a atteint les 1 900 entités avec une valeur financière estimée à 150 milliards de DA.

Versées dans divers créneaux économiques, tels que l'industrie les services et le BTPH, ces entreprises sont réparties sur les quatre coins du pays, à savoir environ 900 au Centre, 470 à l'Est, 347 à l'Ouest et 99 au Sud, dont une trentaine d'entreprises localisées sur le territoire de la wilaya d'Ouargla, a-t-il encore fait savoir.

Pour sa part, Khaled Azzaoui, directeur

de la Caisse des crédits d'investissement pour les PME (Cgci-PME) a mis en relief les activités de cet organisme qui s'implique dans le soutien du développement de la PME, en facilitant leur accès aux crédits bancaires.

Le chef de l'exécutif de la wilaya d'Ouargla, Abdelkader Djellaoui, a mis l'accent dans son allocution d'ouverture sur la nécessité d'encourager l'investissement créateur de richesse et d'emplois, en aplanissant l'ensemble des contraintes administratives, notamment les faits bureaucratiques freinant son développement.

M. Djellaoui a insisté, en marge de la rencontre, sur l'importance que revêt la coordination entre l'ensemble des acteurs pour contribuer au développement de la PME dans la wilaya, déplorant, dans ce cadre, «un manque terrible de communication entre eux».

Organisée conjointement par la direction locale de l'Industrie et des mines (DIM) et la Chambre de commerce et de l'industrie (CCI-Oasis), cette journée d'information s'est déroulée en présence de différents acteurs et partenaires, dont des cadres et des responsables représentant différents dispositifs de l'emploi (Andi, Ansej, Cnac, Angem), la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) et des banques.

R. N.

Produits agricoles

Elaboration en cours de programmes d'exportation

Plusieurs programmes d'exportation de produits agricoles sont en «phase d'élaboration» au ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, a affirmé, jeudi à Constantine, Chérif Oumari, directeur central chargé de la régulation et du développement de la production au ministère.



L'exportation a concerné par le passé le surplus de la production et le travail est en cours, en concertation avec les acteurs concernés, pour renforcer la logistique, mettre en place des facilitations et assurer la conformité aux normes notamment «en conditionnement», a affirmé ce responsable dans une conférence de presse animée en marge de la rencontre régionale sur la fertilisation et le désherbage des céréales.

Mettant l'accent sur la qualité du produit agricole national, M. Oumari a affirmé que le travail est également en cours pour donner «des labels enregistrés aux produits nationaux» dont la fraise, les dattes et l'huile d'olive et bien d'autres produits à l'avenir.

Soulignant «les dysfonctionnements» qui continuent de peser dans le système de distribution et la persistance de pra-

tiques spéculatives, à l'origine du «renchérissement des prix des produits agricoles», le même cadre a appelé les producteurs à s'organiser et agir en concertation avec les pouvoirs publics pour réguler «le maillon de la distribution» et éviter les flambées de prix.

Le même responsable a mis l'accent sur l'évolution de la production nationale citant les cas de la variété de dattes Deglet nour dont la récente récolte a été de 500 000 tonnes et la pomme dont la production a atteint 500 000 tonnes essentiellement obtenus à Batna (Ichemoul et Arris) et Khenchela (Bouhmama).

La saison agricole 2016-2017 a été marquée par la réservation de 3,5 millions hectares à la céréaliculture dont 46% pour le blé dur, 37% pour l'orge et 15% pour le blé tendre. Aussi, les participants à cette rencontre ont appelé à placer le producteur au centre de l'équa-

tion de développement du secteur agricole.

Les intervenants ont affirmé que toute stratégie de développement de l'agriculture passe forcément par le producteur qui en est l'axe majeur.

Pour Chérif Oumari, l'agriculteur joue «un rôle prépondérant» dans la consolidation de la sécurité alimentaire du pays et le renforcement de son rôle «exige son implication et son accompagnement sur le terrain pour développer et renforcer ses performances».

Cette rencontre a été précédée par deux autres similaires tenues à Alger pour les wilayas du Centre et à Sidi Bel Abbès pour les wilayas de l'Ouest, a ajouté le même responsable qui a soutenu que l'objectif premier est d'assurer la sécurité alimentaire, notamment dans la filière céréalicole par la vulgarisation technique et le suivi sur le terrain. Selon ce même cadre, le choix de Constantine «n'a pas

été fortuit», mais est liée au fait qu'elle représente «un modèle» de mise en oeuvre du programme de relance de la céréaliculture sur des bases professionnelles.

La surface céréalière de la wilaya de Constantine est passée de 69 903 ha au cours de la saison agricole 2015-2016 à 80 590 ha pour la saison actuelle, a affirmé, de son côté, Mme Nesrine Belkhiri, cadre de la direction locale des services agricoles qui a assuré que 83% de ces terres ont été désherbés et 91% fertilisés.

La rencontre qui a rassemblé les professionnels du secteur agricole de 12 wilayas de l'Est dont Mila, Jijel, El Tarf, Oum El Bouaghi, Khenchela et Guelma a abordé également les fléaux qui affectent les cultures et les expériences des entreprises nationales en matière de fertilisation et désherbage.

H. T.

Tlemcen

Des experts coréens en visite à la ferme aquacole à Honaine

Des experts de l'Institut marin de Corée du sud ont visité la ferme aquacole "AQUADORA" de la plage d'Agla à Honaine (Tlemcen), a indiqué jeudi la direction de la pêche dans un communiqué.

Cette visite, effectuée mardi dans le cadre du programme algéro-coréen de développement de la pêche et de l'aquaculture, a permis aux experts coréens de prendre connaissance des moyens de gestion de cette nouvelle unité de production halieutique qui utilise les cages flottantes en mer, a-t-on indiqué.

Les membres de la délégation, accompagnée de cadres du ministère de l'Agriculture et du Centre national de recherche et de développement de la pêche et de l'aquaculture, ont reçu des explications sur les méthodes d'élevage de la ferme, dont la capacité de production peut atteindre 600 tonnes/an de loup de mer et de daurade royale, ainsi que sur les moyens d'ensemencement d'alevins, selon la même source.

Plus de 1,70 million d'alevins ont été ensemencés pour repeupler cinq cages flottantes sur un total de 12 programmées au niveau de cette ferme s'étendant sur une partie marine d'environ 20 hectares et une autre sur terre de 935 mètres carrés.

La ferme, qui s'insère dans le cadre de l'investissement privé, a permis de générer 14 emplois permanents et 42 saisonniers.

K. M.

"L'agronome en Algérie situation et perspective" thème d'un séminaire national prochainement à El-Oued

"L'agronome en Algérie, situation et perspectives" est le thème d'un séminaire national prévu du 17 au 19 mars courant dans la wilaya d'El-Oued, à l'initiative de l'Union nationale des ingénieurs agronomes, a-t-on appris jeudi des organisateurs.

Plus de 200 agronomes et techniciens en agriculture, issus de 44 wilayas, devront prendre part à cette rencontre académique pour débattre et enrichir de thèmes divers liés à cette spécialité, a précisé le président de la commission d'information de la rencontre.

Ce séminaire s'assigne entre autres objectifs l'ouverture de nouveaux horizons en direction des ingénieurs agronomes, notamment dans le volet de l'emploi, de la formation pour leur perfectionnement, de la structuration de la fonction d'agronome, en vue de contribuer au développement du secteur agricole, a expliqué le président de la commission précité Badie Bakini.

Les participants auront à débattre, lors de cette rencontre qu'abrètera la maison de la Culture d'El-Oued, des axes liés à "l'agriculture biologique en tant que norme de compétitivité", "les coopératives agricoles et leur apport au développement socio-économique" et "la situation et perspectives de l'agronome en Algérie".

Initiée avec le concours de la direction des services agricoles (DSA) d'El-Oued, cette rencontre prévoit également la mise en place d'ateliers et de sessions de formation en direction des participants, ainsi que des visites de terrain à des exploitations agricoles pour s'enquérir de près de la performance des agronomes et la suggestion de solutions à diverses préoccupations.

R. E.

Milieu universitaire

Convention-cadre pour le développement de l'entrepreneuriat

Une convention-cadre pour le développement de l'entrepreneuriat en milieu universitaire a été signée jeudi à Tipasa entre le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale et celui de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

L'accord a été signé à l'Ecole nationale supérieure de management de Koléa par les secrétaires généraux des deux ministères, en l'occurrence MM. Mohamed Khiat et M'hamed Seddiki, en présence des directeurs de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej) et de la Caisse nationale d'assurance chômage (Cnac), respectivement Mourad Zemali, Chawki Taleb et Amina Messaïd.

La convention-cadre, signée en marge d'un colloque national sur la «promotion de la culture entrepreneuriale», vise le développement et l'encouragement de l'entrepreneuriat en milieu universitaire en

vue d'en faire un espace qui permettra aux étudiants d'investir le monde des affaires de façon précoce», a-t-on indiqué.

Selon ses organisateurs, ce colloque national réunissant hommes d'affaires et universitaires, a pour objectif de valoriser les actions de la maison de l'entrepreneuriat par la mise au point d'une approche participative basée sur des méthodes scientifiques et efficaces susceptibles de promouvoir l'entrepreneuriat.

Il a donné lieu à l'inauguration de la 57^{ème} Maison de l'entrepreneuriat du genre au niveau des universités du pays, destinée à abriter les activités des étudiants de l'Ecole nationale supérieure de management, à travers des sessions de formation portant sur la manière de choisir un projet, la création d'une entreprise, sa gestions...etc. Un Salon réunissant une vingtaine de micro-entreprises créées au titre des dispositifs Ansej et

Cnac a été aussi organisé à l'occasion, en vue d'informer les étudiants sur les opportunités d'emploi offertes par les pouvoirs publics.

Dans une allocution, M. Khiat a souligné les efforts de l'Etat en vue d'assurer un climat à même d'encourager les porteurs de projets universitaires à investir le monde des affaires et à contribuer dans la garantie de la durabilité du développement économique. Il a signalé une hausse dans les projets Ansej portés par des universitaires, dont le taux estimé à 6% en 2013 a été porté à 18 % des projets créés en 2016. De son côté, M. Seddiki a invité les étudiants à s'intéresser davantage au monde de l'entrepreneuriat, considéré, selon lui, comme «l'avenir du pays», car la «Fonction publique ne pourra pas couvrir la demande de tous les diplômés universitaires», a-t-il estimé.

M. R.

Algérie-Pnud

Une enveloppe de 400 000 dollars pour des associations environnementales

La deuxième phase du programme de micro-financement du Fonds pour l'environnement mondial (PMF-FEM) va consacrer 400 000 dollars aux projets initiés par des associations algériennes activant dans l'environnement, a indiqué, jeudi à Alger, la coordinatrice nationale de ce programme, Mme Rahima Chehik.



Durant cette seconde phase, le PMF-FEM, un programme mis en oeuvre par le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) et exécuté par le Bureau des Nations unies pour les services d'appui aux projets (Unops), accordera à ces associations des micro-financements pour une période de quatre années à compter de 2017, a-t-elle précisé lors d'une rencontre entre le ministère des Affaires étrangères, le mouvement associatif activant pour la préservation de l'environnement et les représentants de ce programme.

La moyenne des financements est de 35 000 dollars par projet tandis que le montant maximal est de 50 000 dollars lorsqu'il s'agit d'un projet particulièrement important et innovant. Cependant, les associations bénéficiaires doivent contribuer financièrement à hauteur de 20% du projet.

Le programme a adopté pour cette phase l'approche «paysage» qui «représente une opportunité pertinente pour initier et faciliter une gestion environnementale participative dans les territoires identifiés», a relevé Mme Chehik. Autrement dit, l'objectif est de faire participer la société civile et les citoyens en général à la conservation des paysages à travers des projets associant préservation de la biodiversité, développement durable et

préoccupations sociales.

Une approche qui va permettre, selon elle, de mieux concentrer l'action des subventions et de promouvoir la programmation et le regroupement des projets.

A la fin février dernier, le PMF-FME, appelé également The Small Grants Programme (la programme des petites subventions), a lancé un appel à projets à destination des associations algériennes, visant à sélectionner des initiatives locales portant sur des approches intégrées (biodiversité, changement climatique et gestion des terres), inclusives et novatrices de conservation du patrimoine naturel.

Ainsi, deux paysages spécifiques ont été retenus : le paysage terrestre, illustré par les steppes de l'Atlas saharien qui couvrent les wilayas de Naâma, El Bayadh, Djelfa, Laghouat, M'sila et Biskra, et le paysage marin côtier à travers les côtes méditerranéennes de l'ouest et du centre du pays avec comme échantillon les wilayas de Tlemcen, Aïn Temouchent, Oran, Tipasa, Tizi Ouzou et Béjaïa.

Ces côtes présentent des enjeux de préservation de l'écosystème marin et côtier, de pêche artisanale durable, de développement de l'écotourisme et de préservation des pollutions domestiques et agricoles, selon le document portant l'appel à projets qui préci-

se que des zones d'intervention précises ont été identifiées au sein de chaque paysage.

Quelque 70% des fonds du programme seront exclusivement dédiés aux projets localisés dans les paysages identifiés alors que les 30% restants peuvent profiter à des projets en dehors de ces zones.

19 projets financés pour 600 000 dollars entre 2012 et 2016

Visant notamment à relever les défis environnementaux mondiaux en répondant aux besoins locaux de développement durable, le programme du FEM a été lancé en Algérie en 2012.

Dans sa première phase, qui a duré jusqu'à 2016, il a permis de financer et de fournir un support technique à 19 projets pour des subventions globales de 600 000 dollars, a fait savoir le coordinateur résident du Système des Nations unies en Algérie et représentant résident du Pnud en Algérie, Eric Overvest.

Sur l'ensemble des financements accordés, 60% ont été alloués à des projets visant la protection de la biodiversité, 26% à la conservation des sols et 14% à des projets de lutte contre le changement

climatique, a-t-il détaillé.

Les thématiques focales du FEM (créées en 1992) incluent la biodiversité, le changement climatique, la gestion durable de la terre, les eaux et les produits chimiques.

De son côté, le directeur général des Relations économiques et de la coopération internationale au ministère des Affaires étrangères, Merzak Belhimeur, a assuré «l'engagement politique à haut niveau de l'Algérie pour soutenir la cause environnementale mondiale qu'elle considère comme une cause nationale, avec le mouvement associatif comme relais».

A ce propos, il a fait état du succès réalisé par l'application de la première phase du programme de par le nombre et la qualité des projets réalisés.

Au cours de cette journée d'information, trois projets financés par la première phase du FEM en Algérie ont été présentés à l'assistance.

Ces projets ont porté sur la création d'une pépinière pour la préservation de la biodiversité de la région de Misserghine (Oran), la plantation de palmiers dans les zones inondées et dégradées avec l'installation d'une pépinière dans la palmeraie de Ghardaïa ainsi que sur la contribution à l'amélioration de la qualité des eaux de l'oued de Tamesguida (Médéa).

R. M.

Protection maternelle et infantile à El Bayadh Baisse sensible du taux de mortalité des nouveau-nés

Une baisse sensible du taux de mortalité des nouveau-nés a été relevée l'année dernière dans la wilaya d'El Bayadh où 30 cas de décès ont été recensés contre 105 cas en 2015, a-t-on appris jeudi du directeur de la santé et de la population. La baisse du taux de mortalité a été rendue possible grâce à la coopération de spécialistes algériens et une équipe médicale cubaine venue fin 2015 dans la wilaya pour le suivi des parturientes et des nouveau-nés, a indiqué Benbrahim Ismail en marge d'une rencontre sur la protection maternelle et infantile à l'hôpital Mohammed Boudiaf du chef-lieu de wilaya.

Le chef de la mission médicale cubaine en Algérie, Renaldo Mendès Garcia, a salué les relations de coopération entre l'Algérie et Cuba dans le domaine de la médecine qui a donné des résultats satisfaisants sur le terrain.

Il a indiqué que 926 opérateurs médicaux dont 70% de femmes se répartissent sur 16 wilayas et exercent dans différentes spécialités médicales dont l'ophtalmologie, la gynécologie obstétrique et l'oncologie.

Le staff médical cubain à El Bayadh est composé de 26 opérateurs médicaux dans les domaines infantile et maternel.

Ce staff effectuera vendredi des consultations médicales de proximité au profit de femmes et enfants au niveau de la daïra de Brizina.

R. K.

Station climatique de Tikjda

1^{er} camp international des jeunes scouts sur la neige

La station climatique de Tikjda, culminant à 1 400 m d'altitude, abrite depuis jeudi dernier un premier camp international de jeunes scouts sur la neige, dont l'ouverture a eu lieu dans la matinée sous la houlette du commandant général des scouts musulmans algériens (SMA).

Venus de Pologne, Libye, Arabie Saoudite ainsi que de Jordanie, une centaine de jeunes scouts participent à ce camp qui se poursuivra jusqu'au 12 du mois en cours avec un programme riche en activités, a expliqué à l'APS le directeur du camp, Noubli Bouzid.

Arrivés à Tikjda, mercredi après-midi, les jeunes scouts, dont ceux des 48 wilayas du pays, ont un programme chargé à exécuter durant leur séjour sur l'imprenable site touris-

tique. Dans l'après-midi, les participants assisteront à des ateliers de travail et de concertation avec leurs partenaires des services des forêts, du parc national du Djurdjura (PND) ainsi qu'avec les services de la Protection civile et les associations environnementales de la région, a ajouté le même responsable.

«Il s'agit du premier camps international au niveau arabe et africain, auquel participe une centaine de jeunes scouts, des Libyens, des Saoudiens, des Polonais et des Jordaniens y sont présents, et dont l'objectif est de faire connaître cette magnifique station touristique de Tikjda et de pratiquer des activités de secourisme et d'alpinisme sur neige», a souligné M. Noubli. A cette occasion, le commandant général des SMA, M.

Boualleg a visité une exposition dédiée à tout le matériel qui sera utilisé par les scouts dans cette manifestation pour la pratique du ski, notamment. Le PND a saisi justement cet événement pour faire connaître ses activités diverses visant à protéger cette station et tout le parc national du Djurdjura des différents risques. Des randonnées pédestres ainsi que d'autres activités de détente et de sports et de tourisme marqueront ce camp international de jeunes scouts qui sont hébergés au niveau du chalet du Kef et à l'auberge du Centre national de sport et de loisir de Tikjda (Cnslt), selon les organisateurs. M. Boualleg a vivement salué les organisateurs de cet événement en présence de scouts arabes et étrangers.

K. O.

Bouira

Remise des clés aux bénéficiaires de logements sociaux



Des clés de logements sociaux ont été remises jeudi au profit de 346 bénéficiaires dans quatre communes de l'est, l'ouest, nord et du sud de la wilaya de Bouira, lors de cérémonies distinctes présidées par les autorités municipales et de wilaya.

Dans la municipalité de Bir Ghalou, située à une trentaine de kilomètres à l'ouest du chef lieu de la wilaya, les autorités locales, à leur tête le wali Mouloud Chérifi, ont remis des clés de 78 logements sociaux à leurs bénéficiaires dans une cérémonie qui s'est déroulée dans un climat de joie.

Après plusieurs mois d'attente, les bénéficiaires reçoivent ainsi les clés de leurs logements, dont le projet a été achevé

depuis des mois pour une enveloppe financière de 100 millions de dinars, selon la fiche technique du projet présenté sur place.

Une cinquantaine d'unités de même formule a été aussi attribuée à ses bénéficiaires dans la commune d'El-Adjiba (est) lors d'une cérémonie organisée à l'intérieur du siège municipal en présence du chef de la Daira de Bechloul, ainsi que des représentants de l'Office public de gestion immobilière (OPGI).

L'attribution de ces logements, achevés depuis plusieurs mois pour un montant de 68 millions de dinars, a connu un retard lié à la révision de la liste des bénéficiaires, a expliqué à l'APS le président de l'Assemblée populaire communale (APC) d'El-Adjiba, Banoun Hamiche.

A El-Hachimia (sud), à une vingtaine de kilomètres au sud du chef lieu de la wilaya, les responsables de la wilaya ont présidé une cérémonie similaire pour la remise des

clés au profit des bénéficiaires du programme de 139 unités de type social, réalisées dans le cadre du quinquennat 2010-2014 pour une enveloppe de plus de 170 millions de dinars, selon les détails recueillis sur place.

Dans la municipalité d'Aomar (nord), les 40 bénéficiaires du programme de logement social ont reçu les clés de leurs appartements longtemps attendus.

C'est dans une joie particulière que les familles bénéficiaires ont salué les efforts des pouvoirs publics pour l'amélioration des conditions de vie des citoyens dans la wilaya de Bouira.

Selon un des représentants de l'OPGI, Hamid Zaknoun, d'autres logements sociaux, dont le nombre avoisine les 80 unités achevées, devront étre attribués dans quelques semaines à Bechloul, El-Asnam (est) et à Ouled Rached (sud).

R. B.

Alger

Plus de 2.000 infractions commerciales relevées en février dernier

Les services de la direction du Commerce de la wilaya d'Alger ont relevé en février dernier plus de 2.000 infractions commerciales, a-t-on appris, jeudi, auprès d'une source de la direction.

Les agents de contrôle relevant de la direction ont enregistré, en février dernier, 2.096 infractions commerciales, dont plus de 700 liées au défaut d'affichage des prix, tandis que le nombre d'infractions liées aux produits présentant un risque alimentaire pour le consommateur a atteint 463, précise-t-on encore de même source.

Les autres infractions concernent, entre autres, la réglementation des prix, le commerce illégal, la sécurité des produits, la garantie du respect de la libre concurrence, et l'assainissement du commerce extérieur.

Le nombre d'interventions effectuées par les agents du contrôle relevant de la direc-

tion du Commerce de la wilaya d'Alger pendant le mois écoulé, a atteint 19 019, débouchant sur 135 propositions de fermeture de locaux commerciaux en infraction vis-à-vis des lois et règlements régissant le secteur.

Le nombre d'interventions enregistrées concernant le contrôle des pratiques commerciales a atteint 11 900 contre plus de 7 000 concernant la répression de la fraude.

Pour ce qui est du bilan financier lié à l'activité de contrôle de la Direction du commerce au cours de la période sus indiquée, la valeur de la marchandise saisie, a été estimée à plus de 3 millions de DA, contre plus de 81 millions de DA pour les marchandises non facturées et près de 400 000 DA pour les infractions liées à la pratique de prix illégaux.

Il est à signaler que la wilaya d'Alger compte 78 marchés de détail, 46 marchés

de proximité, ainsi que 4 zones d'activité, réparties à El-Djorf (Bab Ezzouar), El-Hamiz, Gué de Constantine et Jolie Vue.

La wilaya compte également plus de 460 commerces, en plus de 6 abattoirs, 53 abattoirs de viandes blanches et un seul marché de gros des fruits et légumes.

La direction du Commerce de la wilaya d'Alger a mis en place un programme pour le contrôle de l'activité des commerçants, répartis à travers le territoire de la wilaya au cours de l'année 2017, et visant à contrôler 206 010 commerçants d'ici la fin de l'année, avec une moyenne de plus de 17 000 commerçants par mois.

Il est à noter que ces opérations de contrôle sont supervisées par des inspecteurs et agents de contrôle relevant de la direction, répartis sur 374 équipes.

R. A.

Larbaàtache (Boumerdès) Une brigade fixe pour sécuriser l'autoroute Est-Ouest

■ Une brigade fixe de la Gendarmerie nationale (GN) sera mise en place, avant fin mai prochain, à Larbaàtache (ouest de Boumerdes), en vue de sécuriser l'autoroute Est-ouest, a annoncé, jeudi, le commandant du groupement territoriale de la GN.

Dans un point de presse consacré au bilan d'activités 2016, de ce corps constitué, à Boumerdes, le lieutenant-colonel Berahel Abdelkader a signalé l'installation programmée de cette brigade fixe, dans la région d'Ouled Ouali de Larbaàtache, une zone classée «point noir», a-t-il dit, à cause de la dangerosité du parcours en virage de cet axe autoroutier.

La brigade, qui sera constituée d'éléments fixes et mobiles, sera chargée de la sécurisation d'un axe de 32 km de l'autoroute Est-ouest, en partant d'Alger-Khmiss El Khechna, Larbaàtache-Boumerdes, jusqu'aux limites de la wilaya de Bouira.

En 2016, l'axe de l'autoroute Est-ouest traversant Boumerdes, et Larbaàtache notamment, a été le théâtre de 92 accidents de la circulation, ayant causé la mort de 31 personnes et des blessures à 152 autres, selon le bilan présenté à l'occasion.

Un bilan qualifié, par le même responsable, de «très lourd», car enregistré sur un axe autoroutier de pas plus de 2% d'un réseau routier de 1.775 km, ayant été le théâtre, à la même période, de plus de 502 accidents, ayant fait 102 morts et 990 blessés.

L'excès de vitesse, le non-respect de la distance règlementaire, les dépassements dangereux, la surcharge, ont été cités parmi les facteurs les plus en cause dans ces accidents.

Les unités de sécurité routière ont fait le constat, à la même période, de plus de 26.500 infractions au code de la route, sur le réseau routier de la wilaya.

K. M.

Commune du chef lieu de Bechar

Création de 270 emplois depuis janvier

■ Au moins 270 nouveaux postes d'emploi au profit des jeunes ont été créés depuis début 2017 dans les activités liées à l'amélioration du cadre de vie et de l'environnement dans la commune de Bechar, a-t-on appris jeudi du directeur local du secteur de l'Emploi.

Ces postes d'emploi, qui s'inscrivent aussi dans le cadre des dispositifs du contrat aidé et du contrat de formation-insertion, permettront le renforcement en main d'œuvre des segments concernant la prise en charge et l'amélioration du cadre de vie et de l'environnement à travers cette collectivité qui accuse un déficit en la matière, a indiqué à l'APS Bachir Nouar. D'ores et déjà, des résultats tangibles ont été relevés en termes d'amélioration du cadre de vie et de l'environnement à l'intérieur du tissu urbain de la commune, grâce à ces nouveaux emplois, a-t-on constaté dans plusieurs quartiers de Bechar.

En 2016, la direction locale du secteur, qui a enregistré 21.532 demandes d'emploi pour une offre globale de 3.577 postes, a procédé au placement de 2.005 demandeurs, dont 622 au titre des dispositifs de création de projets financés par les agences locales de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ), de la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC) et de l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (ANGEM), a fait savoir M. Nouar.

T. L.

CONFLITS ▶▶

Les Etats-Unis se renforcent en Syrie

Daech recule encore à Mossoul

Le groupe Etat islamique (EI) continue de perdre du terrain à Mossoul face aux forces irakiennes et se trouve également sous forte pression en Syrie, où les Etats-Unis vont quasiment doubler leur présence militaire pour lutter contre les jihadistes.



Washington prévoit en effet d'ajouter 400 soldats américains aux 500 déjà présents dans le nord de la Syrie, où ils appuient notamment l'offensive qu'une alliance de combattants kurdes et arabes mène contre Raqa, le fief syrien de l'EI.

En Irak, le commandement conjoint des opérations, qui coordonne la lutte contre l'EI dans ce pays, a annoncé que les unités d'élite du contre-terrorisme (CTS) avaient repris le quartier de Moualemine dans l'ouest de Mossoul.

Les autres forces de sécurité impliquées dans l'offensive lancée le 19 février pour reprendre la partie ouest de la métropole du nord de l'Irak, dont la moitié orientale avait été reprise fin janvier, consolidaient leurs gains des derniers jours.

«Pour l'instant, le commandement n'a pas donné l'ordre d'avancer vers la vieille ville», un quartier densément construit et peuplé où les combats s'annoncent ardues, a indiqué à l'AFP un colonel des Forces d'intervention rapide (FIR), Abdel Amir al-Mohammedawi.

En attendant cet ordre, les forces de sécurité «traquent

les snipers» et «ratissent les quartiers reconquis pour désamorcer» les bombes laissées par les jihadistes dans les rues, les maisons ou les commerces, a-t-il indiqué.

Boucliers humains

Parmi les centaines de milliers de civils toujours présents à Mossoul-Ouest, seuls quelque 50 000 ont réussi à fuir et rejoindre des camps de déplacés, selon l'Organisation internationale pour les migrations.

A Mossoul, «on était des boucliers humains» pour l'EI, a expliqué Abdel Razak Ahmed, 25 ans. «La vie était difficile, on avait faim, on ne mangeait que du pain et du tahiné» (crème de sésame), a affirmé un autre déplacé.

L'avocate et militante des droits de l'homme Amal Clooney a appelé jeudi l'Irak à accepter une enquête de l'ONU sur les atrocités commises par le groupe Etat islamique (EI) dans le pays et à amener les responsables devant la justice.

Les jihadistes défendent leur dernier bastion irakien sans leur chef Abou Bakr Al-Baghdadi, qui «est vivant» mais «a quitté Mossoul», selon un responsable américain.

Le chef de l'EI «n'exerce

probablement aucune influence tactique sur la manière dont la bataille est menée», selon ce responsable à Washington.

Le mystérieux et invisible chef de l'EI, aujourd'hui traqué comme l'avait été avant lui le chef d'Al Qaïda, Oussama ben Laden, avait fait de Mossoul sa principale base.

Il y avait fait sa seule apparition publique en juillet 2014, y proclamant un «califat» sur les territoires conquis par l'EI en Irak et Syrie.

Selon le même responsable américain, l'EI a perdu «65% du terrain» qu'il contrôlait à son expansion maximale en 2014 et «près de la moitié des combattants» dont disposait l'EI à son apogée ont été tués.

Le Pentagone estime que le groupe ultraradical compte désormais au maximum 15 000 hommes.

D'après le responsable américain, le groupe jihadiste prévoit, après la perte attendue de Mossoul et de Raqa, de se replier et de «continuer à fonctionner comme un pseudo-Etat centré sur la vallée de l'Euphrate», dans l'est de la Syrie et l'ouest de l'Irak.

23 civils tués

Devenue de facto la «capitale» de l'EI en Syrie, Raqa est visée par une offensive d'une alliance arabo-kurde soutenue par Washington, les Forces démocratiques syriennes (FDS).

D'après un porte-parole militaire américain, Washington est en train d'envoyer 400 soldats supplémentaires en Syrie notamment pour appuyer cette offensive.

Une partie de ces soldats en cours de déploiement sont notamment des Marines servant des canons de 155 mm, stationnés dans la région de Raqa (nord).

Une autre partie sont des forces spéciales envoyées dans la région de Minbej, un peu plus au nord, pour dissuader de potentiels combats entre d'un côté les forces turques et leurs alliés rebelles syriens et, d'un autre côté, les FDS.

L'administration Trump est actuellement en train d'examiner le plan pour vaincre l'EI que le nouveau président américain avait demandé au Pentagone peu après son entrée en fonction.

L'Observatoire syrien des droits de l'Homme (Osdh) a par ailleurs rapporté que 23 civils avaient été tués jeudi dans un village du nord du pays dans des raids présumés de la coalition internationale anti-jihadistes que Washington dirige.

L'EI perd également de plus en plus du terrain face aux forces du régime appuyées par la Russie d'après l'Osdh.

L'Observatoire a ainsi indiqué que 17 combattants de l'EI «de nationalité marocaine» avaient été tués jeudi dans d'intenses frappes russes sur la région de Maskana, dans l'est de la province septentrionale d'Alep.

La Russie envisage elle aussi d'accentuer sa pression sur l'EI en Syrie. Hier, le président Vladimir Poutine reçoit son homologue turc Recep Tayyip Erdogan pour parler notamment des efforts communs en vue du règlement de la crise syrienne.

AFP

Iran

Tir expérimental d'un missile de la marine

Les gardiens de la Révolution ont procédé avec succès au tir expérimental d'un nouveau missile balistique destiné à équiper la marine iranienne, rapporte jeudi l'agence de presse iranienne Tasnim.

Le missile Ormuz-2 a une portée maximale de 300 km et a été mis au point en Iran, ajoute Tasnim. «Le missile balistique naval appelé Ormuz-2 a réussi à détruire cette semaine une cible située à 250 km», a déclaré Amir Ali Hajizadeh, commandant de la force aérospatiale du corps des gardiens de la Révolution, cité par Tasnim.

Ce tir expérimental s'inscrit dans le cadre de la rivalité entre l'Iran et les Etats-Unis dans le détroit d'Ormuz et à ses abords. Cette voie d'eau, qui mesure moins de 40 km à son point le plus étroit, marque l'entrée du Golfe arabo-persique, et 20% du pétrole extrait dans le monde passe par là.

Récemment, plusieurs navires d'attaque rapide iraniens sont passés à 550 mètres seulement du bâtiment de guerre américain Usns Invincible, contraignant ce navire traceur à changer de cap.

En janvier, un destroyer (contre-torpilleur) américain, le Mahan, avait tiré à proximité du détroit trois coups de sommation en direction de quatre vedettes iraniennes, qui approchaient à grande vitesse et n'avaient pas tenu compte des demandes répétées de ralentir.

Reuters

Yémen

Nouvelle attaque de drone américain contre Al Qaïda

Un responsable local présumé d'Al-Qaïda au Yémen a été tué jeudi dans une nouvelle attaque de drone attribuée à l'armée américaine qui a intensifié ses frappes aériennes contre le réseau terroriste dans ce pays en guerre, selon une source de sécurité.

Le drone a visé un responsable d'Al Qaïda identifié comme étant Qassem Khalil qui circulait à moto près de Wadhie, ville de la province d'Abyane dans le sud du Yémen, fief du groupe terroriste, a ajouté cette source.

L'armée américaine est engagée depuis une semaine dans une campagne de frappes aériennes contre des positions d'Al Qaïda dans les provinces d'Abyane, de Chabwa (sud) et de Baïda (centre). Durant les trois premiers jours des frappes lancées le 2 mars, au moins 22 terroriste présumés d'Al Qaïda dans la Péninsule arabique (Aqpa) ont été tués, selon des sources sécuritaires et tribales. Le Pentagone a affirmé vendredi dernier que les forces américaines avaient mené au total «un peu plus d'une trentaine» d'attaques en deux jours contre des membres de ce groupe qui reste fortement implanté au Yémen malgré une traque par les forces progouvernementales. Depuis l'arrivée au pouvoir de Donald Trump fin janvier, les Etats-Unis ont intensifié leurs frappes aériennes contre Aqpa, inquiets de voir ce groupe mener des attaques sur le territoire américain et de renforcer son influence au Yémen à la faveur du chaos provoqué par le conflit qui déchire le pays.

Cette guerre oppose les forces progouvernementales, soutenues par une coalition arabe sous commandement saoudien, aux rebelles houthis qui se sont emparés d'une partie du territoire, dont la capitale Sanaa en septembre 2014.

Riad D.

Dans un contexte de tensions croissantes

La Chine veut renforcer les moyens de sa marine de guerre

La Chine veut multiplier les patrouilles maritimes et s'assurer que sa marine de guerre dispose du meilleur armement possible, ont déclaré des responsables de l'armée à l'agence Chine nouvelle en marge de la réunion annuelle du Parlement.

Dans un contexte de tensions croissantes en mer de Chine, Pékin entend avoir les moyens

de tenir à tête à Donald Trump, qui a promis de renforcer les moyens de la marine américaine tout en adoptant une attitude ambiguë sur les relations des Etats-Unis avec Taïwan.

Wang Weiming, chef d'état-major adjoint de la marine, a déclaré à Chine nouvelle que l'Armée de libération nationale accélérerait le développement d'une unité d'élite de la marine

en l'équipant de destroyers et de frégates supplémentaires. Elle aura pour mission de multiplier les patrouilles maritimes et aériennes.

«Nous intercepterons tout avion intrus et suivront tous les navires de guerre dans les zones sous notre responsabilité», a dit l'officier.

«Nos marins devront se montrer vigilants pour pouvoir

répondre à tout moment à une situation d'urgence».

La construction du premier porte-avions conçu sur le territoire chinois est «bien avancée», a-t-il ajouté. Les experts s'attendent à ce qu'il entre en service en 2020 et rejoigne le Liaoning, l'unique porte-avions de la marine chinoise, de conception soviétique. Un autre officier, Li Yanming, commissaire politique

du département de l'armement de la marine, a déclaré à Chine nouvelle qu'une «marine de première classe doit être équipée d'armements de première classe». La Chine a annoncé le week-end dernier une hausse de 7% de son budget de la défense, qui devrait être porté à environ 150 milliards d'euros cette année.

Reuters



Soudan

Le pays proteste contre le décret migratoire de Trump

Le ministère soudanais des Affaires étrangères a convoqué jeudi le Chargé d'affaires américain à Khartoum pour protester contre le décret migratoire du président Donald Trump, qui range le Soudan parmi les pays dont les ressortissants sont temporairement interdits d'entrée aux Etats-Unis.



Le nouveau décret migratoire, signé lundi et qui entre en vigueur le 16 mars, interdit temporairement l'entrée aux Etats-Unis des réfugiés et des ressortissants de six pays à majorité musulmane (Iran, Libye, Syrie, Somalie, Soudan, Yémen) pour éviter l'infiltration de terroristes potentiels sur le

territoire américain, selon l'administration américaine. Le nouveau texte a été amendé et atténué par rapport à la version du 27 janvier, qui avait provoqué une onde de choc dans le monde. Mais le Soudan a été maintenu dans la nouvelle version du décret.

Le ministère a ainsi exprimé son "mécontentement" à Steven

Koutsis, plus haut diplomate américain en poste à Khartoum, à propos du nouveau décret de M. Trump.

Le ministère l'avait déjà convoqué le 29 janvier pour protester contre le premier décret signé par M. Trump.

"Le Chargé d'affaires américain a été informé du mécontentement du Soudan par rapport

aux décisions émises le 6 mars par l'administration américaine", a affirmé jeudi le ministère soudanais des Affaires étrangères, soulignant que "ce décret ne reflétait pas l'importante coopération du Soudan dans la lutte antiterroriste".

"Les citoyens soudanais n'ont jamais été liés à aucun crime ou acte terroriste commis aux Etats-Unis", avait indiqué mardi ce même ministère, exprimant déjà son "mécontentement" et appelant Washington à revenir sur "cette décision sévère".

Le ministère a affirmé jeudi avoir signifié au diplomate américain que le Soudan espérait être retiré de la liste américaine des Etats "soutenant le terrorisme".

Peu avant la fin de son mandat, l'ex-président Barack Obama avait pris la décision "historique" de lever certaines sanctions économiques américaines imposées au Soudan.

Avant l'allègement de ces sanctions le 13 janvier, le Soudan se trouvait depuis 1997 sous embargo commercial des Etats-Unis qui l'accusaient de soutenir des groupes islamistes armés. Le défunt fondateur et chef d'Al-Qaïda, Oussama ben Laden, a été basé dans la capitale soudanaise entre 1992 et 1996.

AFP

Bassin du Congo

Lancement d'un Fonds bleu

Douze pays africains ont lancé jeudi au Congo, à Oyo (400 km au nord de Brazzaville), un "Fonds bleu pour le Bassin du Congo" visant à subventionner des projets au profit des riverains, selon un journaliste de l'AFP.

"L'initiative a deux grandes ambitions : la préservation des forêts et des eaux du Bassin du Congo, mais aussi aider les populations à accéder à une meilleure qualité de vie", a expliqué à l'AFP Benazir Hilali. Madame Hilali est la coordonnatrice des projets à la Fondation Brazzaville, partenaire avec le président congolais Sassou Nguesso dans la mise en oeuvre de cette initiative présentée à Marrakech au Maroc lors de la COP22 en novembre 2016.

Les projets éligibles aux financements du Fonds bleu sont ceux qui portent sur l'amélioration des voies navigables, la construction des petits barrages hydroélectriques, le renforcement des systèmes d'irrigation des sols, le développement de la pêche, de la pisciculture, de l'aquaculture et le développement de l'écotourisme, selon une note de présentation de l'initiative.

"Le Fonds bleu pour le Bassin du Congo sera alimenté sur la base des subventions, renouvelables chaque année, de 100 millions d'euros avec des engagements à long terme", ajoute la note.

Pour la création de ce Fonds bleu, les ministres de l'Environnement et des Affaires étrangères de douze Etats ont signé un mémorandum d'entente au terme d'une cérémonie patronnée par M. Sassou Nguesso, assisté de son homologue togolais Faure Gnassingbé, dans le village natal du président congolais.

Les pays fondateurs du Fonds bleu sont l'Angola, le Burundi, le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale, le Maroc, le Rwanda, la République démocratique du Congo, le Tchad, la Tanzanie et la Zambie.

Agence

Pour terrorisme

Un Soudanais déchu de la nationalité britannique

La Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH) a confirmé jeudi une décision de Londres de déchoir en 2010 un Soudanais soupçonné de terrorisme de la nationalité britannique qu'il avait obtenue par naturalisation 10 ans auparavant.

Cet homme de 35 ans, soupçonné d'avoir pris part à des activités terroristes en Somalie, avait été en juin 2010 déchu de la nationalité et frappé d'une interdiction du territoire par la ministre britannique de l'Intérieur de l'époque Theresa May, l'actuelle Premier ministre.

Le Soudanais, dont la Cour n'a pas révélé l'identité, a joui de "garanties procédurales suffisantes", et la déchéance de nationalité

dont il a fait l'objet ne l'a "pas rendu apatride" puisqu'il avait obtenu un passeport soudanais, ont tranché les magistrats européens en déclarant sa requête irrecevable.

L'interdiction du territoire prononcée à son encontre n'était "pas disproportionnée au but légitime consistant à protéger la population de la menace du terrorisme", a encore estimé la CEDH.

L'homme avait saisi la Cour en juin 2013 en affirmant que les décisions du gouvernement britannique avaient porté atteinte à sa vie privée et familiale, et qu'elles étaient "discriminatoires". Né au Soudan en 1982 et arrivé au Royaume-Uni durant son enfance, il avait été naturalisé britannique

en 2000.

Arrêté et inculpé sur le territoire britannique en 2009 pour trouble à l'ordre public, il ne s'était pas présenté à son procès et avait quitté le pays avant d'être déchu l'année suivante de la nationalité britannique et frappé d'interdiction de territoire "en raison de ses activités en rapport avec le terrorisme et de ses liens avec des extrémistes".

L'homme avait déposé en vain des recours devant les juridictions britanniques et saisi la commission spéciale des recours en matière d'immigration (SIAC), affirmant pouvoir réfuter les allégations d'activités terroristes. Mais il disait ne pas pouvoir le faire tant qu'il resterait frappé d'interdiction de

territoire et demeurerait au Soudan.

La commission des recours, rejetant cette thèse, avait considéré qu'il existait des éléments "concluants" prouvant qu'il s'était "associé à des terroristes connus et qu'il s'était rendu en Somalie en leur compagnie pour s'y livrer à des activités en rapport avec le terrorisme".

Elle "estime fort probable que ces activités étaient, au moins en partie, directement rattachées aux Shebabs (islamistes somaliens auteurs de fréquents attentats)", précise la Cour européenne, qui conclut que la déchéance de nationalité décidée par Londres n'était "pas arbitraire".

Agence

Cameroun

Trois personnes tuées percutées par un train

Un train affecté aux travaux de renouvellement de la voie ferrée a tué trois passants mercredi soir dans la capitale camerounaise Yaoundé, a appris l'AFP jeudi auprès de la société ferroviaire Camrail.

Cet accident a suscité une nouvelle polémique dans le pays après un déraillement qui avait fait près de 80 morts fin octobre 2016.

"Le bilan de l'accident est de trois morts. Deux personnes sont décédées sur place, une troisième à l'hôpital", a affirmé sous couvert d'anonymat un responsable de

Camrail.

"Un train de travaux, de retour du chantier de renouvellement de la voie à l'entrée de la ville de Yaoundé, a percuté des passants sur la voie ferrée", a expliqué sur sa page Facebook cette société en charge du transport ferroviaire au Cameroun.

"Le bilan fait état d'un corps retrouvé sur la voie, un corps récupéré par une famille avant l'arrivée des secours et trois blessés dont l'un dans un état grave (décédé ensuite à l'hôpital, ndr) ont été conduits à l'hô-

pital", a précisé l'opérateur ferroviaire.

"En présentant ses sincères condoléances, Camrail rappelle que la traversée des voies ferrées est rigoureusement encadrée par le code de la route et l'occupation anarchique des emprises ferroviaires n'est pas de nature à assurer la sécurité optimale des circulations ferroviaires", a estimé Camrail.

De son côté, la Fondation Camerounaise des Consommateurs, organisation de défense de consommateurs,

"réfute les allégations contenues dans le communiqué produit par Camrail", selon un message publié sur son compte Facebook, et s'interroge: "une locomotive doit-elle rouler dans la nuit sans phare ni klaxon?".

Le responsable de Camrail a pour sa part rétorqué: "Le train klaxonne là où il y a un passage à niveau. Il n'y avait pas de passage à niveau sur le lieu de l'accident", ajoutant: "La circulation des personnes sur la voie ferrée est interdite".

Au moins 79 personnes ont

péri le 21 octobre 2016 dans un déraillement d'un train de la Camrail à Eséka entre Yaoundé et la capitale économique Douala. Plusieurs rapports ont pointé des "défaillances de sécurité". A ce jour, les résultats de l'enquête officielle prescrite par la présidence camerounaise n'ont pas été rendus publics.

Camrail appartient à 77,4% à SCCF (Groupe Bolloré), 13,5% à l'Etat camerounais, 5,3% à Total Cameroun et 3,8% à SEBC (Groupe Thanry).

AFP

WikiLeaks

Trump juge les systèmes de la CIA «obsolètes»

Deux jours après les révélations de WikiLeaks sur la CIA, la Maison-Blanche a estimé jeudi que les systèmes technologiques de la prestigieuse agence de renseignement américain étaient «obsolètes», faisant écho aux propos du fondateur du site controversé.

WikiLeaks a publié près de 9.000 documents, que les États-Unis n'ont pas authentifiés, décrivant des centaines de programmes malveillants permettant de prendre le contrôle d'appareils électroniques, comme des smartphones ou des téléviseurs connectés, pour espionner leurs utilisateurs.

Interrogé sur les commentaires au vitriol de Julian Assange, fondateur de Wikileaks, qui a estimé que la CIA faisait preuve d'«incompétence dévastatrice», Sean Spicer, porte-parole de l'exécutif, n'a pas souhaité s'exprimer sur le contenu des révélations mais insisté sur la nécessité de réformes. «Le président est très préoccupé par la publication d'informations secrètes qui affaiblit et menace notre sécurité nationale», a-t-il déclaré. «Il pense que les systèmes de la CIA sont obsolètes et doivent être modernisés», a-t-il ajouté.

Mercredi, la CIA avait, elle, accusé WikiLeaks d'aider les adversaires des États-Unis, jugeant que le public américain devrait s'inquiéter de toute publication «qui a pour but d'altérer la capacité de la communauté du renseignement à protéger l'Amérique des terroristes et autres adversaires».

Les documents publiés par WikiLeaks montrent que l'agence de renseignement a élaboré nombre de programmes, dont des virus, qui ont pris pour cible des iPhone, des



systèmes fonctionnant sous Android (Google) le très populaire Microsoft ou encore les télévisions connectées de Samsung, pour les transformer en appareils d'écoute à l'insu de leur utilisateur.

Accéder directement à ces appareils personnels permet d'écouter leurs utilisateurs et de contourner les protections par cryptage qui se généralisent sur les messageries comme WhatsApp (Facebook) ou Signal.

«C'est un acte d'incompétence dévastatrice d'avoir créé un tel arsenal et de l'avoir conservé au même endroit», a déclaré M. Assange lors d'une conférence de presse retransmise par vidéo depuis l'ambassade d'Équateur à Londres, où il est réfugié depuis 2012.

Le fondateur de Wikileaks n'est pas «un exemple de vérité et d'intégrité», a rétorqué l'agence de renseignement.

Julian Assange a indiqué que WikiLeaks allait travailler avec les fabricants d'appareils électroniques, promettant de leur donner «un accès exclusif» à des détails techniques sup-

plémentaires afin que des corrections puissent être apportées.

Assange «allié de Poutine»

Cette affaire place de nouveau les autorités américaines en porte-à-faux avec le secteur technologique, avec lequel les relations s'étaient déjà tendues après qu'Edward Snowden eut montré en 2013 comment une autre agence américaine, la NSA, pouvait accéder aux serveurs de Google, Microsoft ou Apple. Si les groupes technologiques sont conscients du risque représenté pour leur image par ces révélations, les experts en sécurité estiment que leur ampleur n'a rien à voir avec l'affaire Snowden, en particulier car les méthodes décrites permettraient un espionnage ciblé et pas une surveillance de masse.

Interrogé sur le fait de savoir si Julian Assange devait être écroué, le porte-parole de l'administration américaine a érudé, renvoyant la question vers le ministère de la Justice. Il a cependant assuré que la position

de l'administration Trump était la même que celle de la précédente : «Il a, dans le passé, affaibli et mis en danger notre sécurité nationale».

Dans le camp républicain, des voix s'élèvent pour réclamer une extrême fermeté contre Julian Assange, accusé en particulier d'avoir joué le jeu de la Russie dans les interférences lors de l'élection présidentielle.

Le sénateur Ben Sasse a ainsi estimé jeudi qu'il devrait «passer le reste de sa vie en combinaison orange (de prisonniers)». «Il est un ennemi du peuple américain et un allié de Vladimir Poutine», a-t-il ajouté.

Julian Assange est réfugié à l'ambassade d'Équateur à Londres depuis juin 2012 pour éviter une extradition vers la Suède où il est visé par des accusations de viol.

Il affirme craindre que Stockholm ne l'envoie ensuite vers les États-Unis où il devrait répondre de la publication par WikiLeaks des documents militaires et diplomatiques révélés par Chelsea Manning.

AFP

Les États-Unis en quête d'une nouvelle stratégie contre la Corée du Nord

■ Les États-Unis sont en quête d'une nouvelle stratégie pour endiguer les programmes balistique et nucléaire de la Corée du Nord, au risque de s'écharper avec la Chine le principal protecteur de Pyongyang.

Le président Barack Obama avait prévenu son successeur Donald Trump en lui confiant les clés de la Maison-Blanche : les missiles balistiques et le programme militaire nucléaire de la Corée du Nord représentent le dossier diplomatique le plus épineux qu'il aura à gérer.

De fait, le nouveau chef de l'exécutif américain est confronté à sa première crise internationale et il dépêche du 15 au 19 mars à Tokyo, Séoul et Pékin son ministre des Affaires étrangères Rex Tillerson après que le régime nord-coréen de Kim Jong-Un a tiré lundi au moins quatre missiles balistiques en direction du Japon.

Après deux essais nucléaires en 2016, ces derniers tirs de missiles ont montré que Pyongyang avait dans son viseur des bases américaines sur l'archipel japonais, voire la côte Pacifique du nord-ouest des États-Unis.

Le secrétaire d'État Tillerson «parlera avec ses homologues chinois, sud-coréen et japonais de nos options et de nouveaux moyens de résoudre la situation», a indiqué le

porte-parole de la diplomatie américaine Mark Toner, sans entrer dans les détails.

Mais le département d'État a rejeté cette semaine un compromis proposé par la Chine qui verrait la Corée du Nord suspendre son programme nucléaire en échange de l'arrêt des manœuvres militaires entre Washington et Séoul : «Ce ne serait pas un échange équitable», a balayé M. Toner.

«Collision» des deux Corées

Pour éviter une «collision» entre les deux Corées, Pékin chercherait à relancer les discussions à Six (Séoul, Pyongyang, Tokyo, Moscou, Pékin, Washington) interrompues depuis près de dix ans.

Washington «serait d'accord pour parler à la Corée du Nord», a réaffirmé jeudi M. Toner, mais à condition que Pyongyang «se montre sérieux en discutant de son programme nucléaire». «Nous en sommes évidemment loin», a taclé le porte-parole américain.

Alors si la diplomatie devait capoter, l'administration Trump risquerait-elle une confrontation militaire ? «Toutes les options sont sur la table. Elles l'ont toujours été», a répondu un haut responsable américain. Fin 2016, durant la période de transition Obama-Trump, un cadre de la Défense avait confié

que des scénarios de conflit armé étaient envisagés sur la Péninsule coréenne, la région la plus militarisée de la planète. Mais une éventuelle confrontation militaire risquerait d'être nucléaire avec des conséquences dramatiques pour l'Asie, s'alarment des experts.

Dans la droite ligne de la politique de l'administration Obama, le gouvernement Trump devrait plutôt encourager le développement de systèmes de défense antimissiles pour protéger ses alliés japonais et sud-coréen.

Colère chinoise

A l'instar du déploiement mardi en Corée du Sud du bouclier antimissile américain Thaad (Terminal High-Altitude Area Defense) et de son radar, qui a provoqué la colère de la Chine.

Pour tenter d'apaiser Pékin, qui redoute des entraves à ses propres systèmes de missiles, Washington a assuré que Thaad était un armement «défensif» et nullement dirigé contre la seconde puissance mondiale.

Quant à l'option des représailles internationales contre la Corée du Nord, le Conseil de sécurité de l'ONU a encore condamné mardi à l'unanimité de ses 15 membres, y compris la Chine, les derniers tirs de missiles.

Mais si le Conseil a déjà imposé six volets de sanctions contre Pyongyang depuis dix ans, un rapport de l'ONU a accusé fin février le régime communiste de contourner certaines de ces sanctions financières.

«Nous avons appris que la Corée du Nord avait accès» au système financier international, dénonce ainsi Anthony Ruggiero, un ancien cadre du département d'État et du Trésor. «Le rapport de l'ONU montre que beaucoup de gens en Afrique, en Chine, en Asie du Sud-Est font des affaires avec la Corée du Nord en devise chinoise, en euros et en dollars», affirme cet expert du centre d'analyse Foundation for Defense of Democracies.

M. Ruggiero conseille à Washington de poursuivre en justice des banques chinoises qui ont des filiales aux États-Unis et qui auraient permis de violer des sanctions.

Il prend pour exemple l'amende de 1,2 milliard de dollars que les autorités américaines ont infligée mardi au géant chinois des télécommunications ZTE pour avoir violé l'embargo contre l'Iran et la Corée du Nord. D'après M. Ruggiero, le secrétaire d'État Tillerson devrait dire à Pékin la semaine prochaine : «Vous avez vu l'amende contre ZTE s? C'est ce qui menace vos banques».

AFP



Le gouvernement Trump intensifie la campagne de terreur contre les immigrés

Une autre semaine de la campagne du gouvernement Trump contre les sans-papiers a provoqué une autre série de cas atroces où des résidents américains de longue date ont été arrachés à leurs familles et emprisonnés ou déportés.

Par Patrick Martin

La litanie d'horreurs a été presque entièrement ignorée par les médias nationaux et le Parti démocrate, qui se concentrent sur une bataille féroce au sein de l'État sur la politique étrangère. Ce n'est pas la répression brutale du gouvernement contre les travailleurs immigrés qui fait l'objet de critiques de la part de l'establishment politique contre Trump, mais ses liens supposés avec la Russie.

Mardi, Romulo Avelica-Gonzalez a été arrêté par l'Immigration and Customs Enforcement (ICE) après avoir déposé sa fille à l'école à Los Angeles. Deux voitures chargées d'agents de l'ICE ont fait arrêter la voiture que conduisait Avelica, 48 ans, et l'ont arrêté devant sa femme et sa fille de 13 ans. Avelica, père de quatre enfants tous citoyens américains, vit dans le sud de la Californie depuis ses 21 ans et a travaillé de façon constante tout au long de ce temps, 60 ou 70 h par semaine, dans des restaurants locaux.

Dans un acte flagrant de représailles politiques, Daniela Vargas, 22 ans, a été placée en détention par des agents de l'ICE à Jackson, dans le Mississippi, après avoir quitté une conférence de presse où elle a protesté contre la rétention de son père et de son frère le 15 février. La famille Vargas est venue aux États-Unis depuis l'Argentine en 2001, quand Daniela n'avait que sept ans. En tant qu'enfant, Daniela a été exonérée temporairement de la déportation dans le cadre du programme Daca (Deferred Action for Childhood Arrivals – mesure différée pour ceux arrivés lorsqu'ils étaient enfants), mais son exemption a expiré alors qu'elle essayait de trouver les 495 dollars nécessaires pour la prolonger. Son avocat a déclaré qu'elle était dans un centre de rétention de l'ICE en Louisiane et serait traitée suivant son statut de personne ayant dépassé la durée de séjour autorisé par son visa et déportée en Argentine sans audience devant un juge.

Jeudi, Juan Carlos Fomperosa Garcia est allé au bureau de l'ICE à Phoenix, en Arizona, pour se présenter à un rendez-vous pour discuter de sa demande d'asile. Il vit aux États-Unis depuis 20 ans et est le père célibataire de trois enfants citoyens américains. Une heure plus tard, des agents de l'ICE ont déposé un sac avec quelques-uns de ses biens à sa maison, le remettant à sa fille de 23 ans, Yennifer Sanchez. Vendredi matin, Fomperosa Garcia a appelé ses enfants pour leur faire savoir qu'il avait été déporté au Mexique, laissant Sanchez comme seul tuteur légal de son frère de 17 ans et de sa sœur de 14 ans.

Il y a beaucoup d'autres histoires comme celles-ci, dont la plupart ne sont même pas couvertes dans les médias locaux. Une atmosphère de peur et de terreur saisit les communautés immigrées à travers le pays. La cruauté de ces mesures n'a rien d'un accident ou d'un excès, mais est une caractéristique délibérée et intentionnelle du pogrom anti-immigrés déclenché par les ordonnances du président Trump le 25 janvier. Les agents de la Maison-Blanche ont déclaré que le but des ordonnances était de « libérer » les agents du service de l'immigration, c'est-à-dire pour les libérer de toute restriction dans le traitement des milliers de personnes qui ont été raflées ou le seront.

Cette réalité est soulignée par un rapport de Reuters selon lequel le Département de la sécurité intérieure (DHS), qui comprend à la fois l'ICE et le Service de protection des frontières, envisage une proposition visant à séparer systématiquement les femmes et les enfants placés en rétention en traversant illégalement la frontière. Les fonctionnaires du DHS auraient informé les responsables de l'asile de ce plan, dont le but, disaient-ils, était de « décourager les mères de migrer vers les États-Unis avec leurs enfants ».

Cette nouvelle politique permettrait aux agents fédéraux maintenir les mères en rétention indéfiniment, tandis que leurs enfants seraient confiés au ministère de la Santé et des Services sociaux, qui les placerait dans « le cadre le moins restrictif possible » avec un tuteur légal financé par l'État. La question de savoir si et comment les mères seraient réunies avec leurs enfants, pendant ou après l'expulsion, reste en suspens.

Cette décision aurait deux objectifs principaux : diminuer l'effet d'une ordonnance du tribunal rendue en juillet dernier interdisant la détention prolongée d'enfants, ce qui a forcé l'ICE à libérer la plupart des mères d'enfants des centres de rétention ; et intimider les futurs réfugiés d'Amérique centrale, d'où proviennent la plupart des familles. Le mot sera

répandu dans ces pays que les mères qui viennent aux États-Unis perdront les enfants qu'elles essaient de protéger.

Si Trump intensifie grandement l'attaque contre les immigrants, il s'appuie sur l'appareil monstrueux de répression développé par les gouvernements Bush et Obama, en particulier celui d'Obama.

La continuité des mauvais traitements infligés aux immigrants est démontrée dans le procès intenté contre un important entrepreneur pénitentiaire pour l'ICI, la société GEO Group, à Aurora, Colorado, dans la banlieue de Denver. La poursuite affirme que des dizaines de milliers de personnes ont été contraintes de travailler pour 1 dollar par jour ou pour rien du tout, en violation des lois fédérales anti-esclavagistes. Le travail forcé, y compris le service alimentaire, le nettoyage et l'entretien à l'installation, a permis à GEO de diriger la prison avec seulement un concierge unique, empochant ainsi d'énormes profits. Dans de nombreux cas, allègue la poursuite, les immigrants ont été contraints de faire les tâches « bénévolement » avec la menace d'être placés en isolement s'ils refusaient. Le gouvernement fédéral a mis en place ce qui équivaut à des camps d'internement massifs. Il consacre plus de temps à l'ICE et à la Border Patrol (Patrouille frontalière) qu'à tous les autres organismes fédéraux répressifs : plus de 19 milliards de dollars par année. Le nombre de personnes détenues par les autorités d'immigration, plus de 400 000 par an, est supérieur au nombre total de détenus incarcérés par le Bureau fédéral des prisons pour tous les crimes fédéraux. Trump propose d'ajouter encore 10 000 agents de l'ICE et 5 000 agents de la Patrouille frontalière à ce qui est déjà une petite armée. Les méthodes d'État policier infligées aux travailleurs immigrés sont une répétition générale du sort que l'administration Trump et l'élite dirigeante américaine, démocrates et républicains, réservent pour la classe ouvrière dans son ensemble. Le traitement atroce des immigrants est une préparation pour le déploiement à venir de la vaste machine de répression de l'État contre les luttes des travailleurs, à la fois natifs et immigrés, dans la défense de leur emploi, leur niveau de vie et les droits démocratiques. Les travailleurs aux États-Unis doivent s'opposer à l'agression contre les immigrés du gouvernement Trump - qui est aidé et encouragé par le Parti démocrate - et défendre le droit des travailleurs de tous les coins du monde de vivre et de travailler dans le pays de leur choix avec tous les droits attachés à la citoyenneté et sans crainte de rétention, de déportation ou de répression.

Patrick Martin

Nouvelle bataille judiciaire sur le décret migratoire de Trump

Le second décret migratoire du président Donald Trump faisait l'objet jeudi d'une nouvelle bataille judiciaire en Amérique, Hawaï et d'autres États affirmant que le texte continuait à violer des principes constitutionnels en visant des pays musulmans.

«Tweeter ne vous affranchit pas du droit», a déclaré dans une conférence de presse Bob Ferguson, le plus haut responsable de la Justice de l'État de Washington, en référence au mode de communication favori de M. Trump.

Cet État de la côte ouest du pays, vaste région majoritairement démocrate, a été à l'origine de la suspension du premier décret anti-immigration du président républicain, une décision de portée nationale prise le 3 février par un juge fédéral de Seattle.

Jeudi, M. Ferguson a annoncé qu'il allait demander que ce jugement s'applique également au deuxième décret, pourtant présenté par le gouvernement comme n'offrant cette fois aucun angle de contestation.

«Nous avons gagné au tribunal et le président doit se conformer à cette défaite», a déclaré Bob Ferguson. «Nous soutenons que la décision de suspension temporaire que nous avons obtenue doit rester valide».

«Nous n'allons pas nous laisser intimider par les menaces et les actions du gouvernement fédéral», a-t-il ajouté au sujet du décret qui interdit temporairement l'entrée aux États-Unis des réfugiés et des ressortissants de six pays à majorité musulmane (Iran, Libye, Syrie, Somalie, Soudan, Yémen).

La Maison-Blanche affirme que ces mesures adoptées lundi sont impérieuses pour éviter l'infiltration de terroristes sur le territoire américain.

Maison-Blanche «confiante»

Jeudi, le porte-parole de M. Trump, Sean Spicer, s'est dit «très confiant» sur l'application future du texte, «étant donnée la façon dont il a été rédigé».

Mais deux autres États à l'administration judiciaire dirigée par des démocrates, l'État de New York et celui de l'Oregon, ont indiqué ce même jour qu'ils se joindraient au recours lancé par l'État de Washington.

Mercredi, l'homologue de Bob Ferguson pour l'État de Hawaï, Doug Chin, avait été le premier à annoncer avoir déposé une demande de suspension provisoire du nouveau décret présidentiel.

«Rien n'a changé sur le fond : l'interdiction généralisée d'entrée de pays à majorité musulmane (moins un) subsiste», a fait valoir M. Chin, alors que l'Irak, qui figurait dans le décret initial, a été retiré de la dernière mouture.

On peut donc s'attendre à une nouvelle bataille devant la justice fédérale d'ici le 16 mars, date à laquelle doit entrer en vigueur le nouveau texte, dans une forme atténuée par rapport à la version du 27 janvier.

Celle-ci avait provoqué une onde de choc dans le monde, la confusion dans les aéroports et mobilisé des dizaines de milliers de personnes pour faire reculer l'administration.

La préférence accordée aux minorités religieuses a disparu du nouveau décret, l'administration voulant ainsi éviter de prêter le flanc aux accusations de stigmatisation des musulmans.

Mais les opposants au texte y voient, sous une autre présentation, les mêmes atteintes à des grands principes constitutionnels tels que la liberté de déplacement, l'égalité des personnes, l'interdiction de la discrimination religieuse.

Particulièrement remontés contre le décret, des géants des nouvelles technologies comme Airbnb, Lyft ou Uber ont d'ores et déjà critiqué la deuxième version, en affirmant que des pôles économiques comme la Silicon Valley ne pouvaient tourner sans employer beaucoup d'étrangers.

«La dissuasion marche»

En attendant l'issue de ce bras de fer judiciaire, le gouvernement de Donald Trump s'est félicité de sa politique de lutte contre les clandestins à la frontière mexicaine.

Les agents de l'immigration sont en effet désormais autorisés à interpellier la plupart des personnes en situation irrégulière qu'ils rencontreraient dans l'exercice de leur mission, à l'exception des sans-papiers arrivés enfants sur le territoire.

Ce renforcement des contrôles semble déjà avoir dissuadé les candidats à l'immigration, puisque les interpellations de «personnes non admissibles» ont baissé à la frontière sud du pays de janvier à février (-40%).

«Ces premiers résultats montrent que l'application des lois a un effet et que la dissuasion a un effet», s'est félicité le ministre de la Sécurité intérieure, John Kelly.

AFP

Corée du sud

La Cour constitutionnelle confirme la destitution de Park

La Cour constitutionnelle sud-coréenne a confirmé vendredi à l'unanimité des huit juges la destitution de la présidente Park Geun-hye, votée en décembre par les députés après sa mise en cause dans une affaire de trafic d'influence.

Park Geun-hye, 65 ans, est la première dirigeante sud-coréenne démocratiquement élue à être ainsi écartée du pouvoir. Le Premier ministre, Hwang Kyo-ahn, continuera à assurer l'intérim jusqu'à la tenue d'une élection présidentielle anticipée dans un délai de 60 jours, comme le prévoit la Constitution.

«Je respecte la décision de la Cour constitutionnelle (...). Le gouvernement va mener les politiques nationales dans la stabilité et ménager l'ordre social pour éviter une escalade des tensions», a déclaré Hwang Kyo-ahn lors d'un conseil des ministres.

S'il décidait de démissionner pour se présenter à l'élection, comme le spéculent certains médias coréens, il serait remplacé par son ministre des Finances.

Le juge président la Cour, Lee

Jung-mi, a expliqué la décision du tribunal par le fait que Park Geun-hye a violé la Constitution et la loi «pendant tout son mandat» et cherché à dissimuler ses agissements malgré les demandes d'explication de la presse et de la rue.

«Nous écartons Park Geun-hye de son poste (...) dans l'intérêt de la protection de la Constitution», a-t-il déclaré pendant l'audience.

La présidente déchuë, qui ne s'est pas présentée devant la Cour vendredi, nie toute malversation.

Fille de l'ancien dictateur Park Chung-hee, Park Geun-hye est accusée, avec une amie et un ancien conseiller, tous deux mis en examen, d'avoir fait pression sur de grandes entreprises sud-coréennes pour qu'elles fassent des dons à deux fondations mises en place pour soutenir ses initiatives politiques.



La première femme à avoir accédé à la présidence de la Corée du Sud, dont le mandat de cinq ans devait s'achever en février 2018, a perdu son immunité en même temps que son poste, et pourrait désormais être traduite en justice.

Elle conteste les faits qui lui sont reprochés mais s'est néanmoins excusée pour sa négligence dans les relations avec son amie, Choi Soon-sil.

Des manifestations monstres ont lieu tous les samedis à Séoul pendant six semaines, l'automne dernier, pour exiger la démission

de la présidente. Celle-ci a finalement été suspendue et déchuë de ses prérogatives par les députés lors d'un vote le 9 décembre.

La confirmation de cet «impeachment» par la Cour n'a pas fait de vagues à la Bourse de Séoul, où l'indice phare KOSPI a terminé en petite hausse.

Le régulateur financier du pays a assuré que la mise à l'écart de Park n'aurait pas de répercussions négatives, tandis que la banque centrale de Corée a annoncé qu'elle se réunirait en urgence dans la journée.

L'agence de notation Moody's a quant à elle salué la décision de la cour qu'elle juge de nature à lever les incertitudes politiques entourant la Corée du Sud.

Des centaines de partisans et d'adversaires de la présidente s'étaient rassemblés devant la Cour constitutionnelle, bouclée par la police anti-émeute, avant la lecture du verdict.

Quelques heurts ont éclaté entre ses partisans et la police à l'annonce de sa destitution et des manifestants sont morts.

Reuters

Italie

Deux morts dans la chute d'un pont sur une autoroute

■ Deux personnes ont été tuées et deux blessées jeudi lors de l'effondrement d'un pont enjambant une autoroute près d'Ancône, sur la côte adriatique dans le centre de l'Italie, ont annoncé les autorités.

C'est la deuxième fois en quatre mois qu'un pont s'écroule au-dessus d'une autoroute en Italie, et ce nouvel accident a aussitôt déclenché une polémique sur l'état des infrastructures routières dans la péninsule. Les victimes sont un couple italien à bord de leur véhicule alors qu'il passait sous le pont. Les blessés sont des ouvriers qui travaillaient sur ce pont, fermé à la circulation justement en raison de travaux de maintenance. La société de gestion des autoroutes Autostrade per l'Italia précise que l'effondrement du pont est survenu à la suite de la chute d'une structure qui devait justement le soutenir pendant les travaux.

Le ministère des Transports et des Infrastructures a annoncé l'envoi d'inspecteurs qui doivent établir les causes du sinistre.

Les images, spectaculaires, publiées par les autorités italiennes montrent clairement que la totalité du tablier du pont s'est écroulée sur les quatre voies de l'autoroute. En octobre, un pont s'était écroulé en Lombardie en raison du passage d'un camion de plus de 100 tonnes. La chute du pont et du camion avait provoqué un mort. Deux autres ponts s'étaient également effondrés en 2014 en Sicile, dont l'un qui avait été inauguré la veille, sans faire de victimes.

AFP

Suisse

Deux morts et un blessé grave après une fusillade dans un café à Bâle

■ Les suspects, qui ont pris la fuite, restent introuvables. Deux hommes armés ont tué deux personnes et gravement blessé une troisième dans un café de Bâle, dans le nord-ouest de la Suisse. Vers 20h15, jeudi 10 mars, les «deux hommes sont entrés dans le Café 56 et ont ouvert le feu à plusieurs reprises. Deux des clients ont été tués. Un autre est dans un état critique», a détaillé le parquet de Bâle, sans divulguer d'informations sur les suspects et leurs motivations. Les victimes n'ont pas encore été identifiées.

D'après les éléments dont disposent les enquêteurs, les deux hommes ont quitté le café en direction de l'une des gares ferroviaires de la ville de Bâle. La police a lancé un appel à toute personne pouvant disposer d'informations sur ces faits tragiques. «Le Café 56 n'a pas une mauvaise réputation», a indiqué un habitant du quartier au journal local Basler Zeitung. «C'était auparavant un établissement connu pour ses liens avec le monde de la drogue, mais depuis que le propriétaire a changé il y a plusieurs années, c'est un établissement ordinaire», a raconté un autre riverain.

France Tv Info

Guatemala

Mort de 35 adolescentes dans un incendie

L'indignation était vive jeudi au Guatemala au lendemain de la mort de 35 adolescentes dans l'incendie d'un foyer pour mineurs dénoncé pour des mauvais traitements et des abus sexuels, une tragédie que des pensionnaires sont soupçonnées d'avoir provoquée.

Dix-neuf jeunes filles, âgées de 14 à 17 ans, ont péri calcinées et les autres ont succombé à leurs brûlures, selon les hôpitaux San Juan de Dios et Roosevelt, dans la capitale Guatemala, où elles étaient soignées.

Il reste encore 19 adolescentes hospitalisées, la majorité sont dans un état jugé critique avec des brûlures à des degrés divers.

«Comment n'ont-ils pas pu se rendre compte et les sauver à temps?», s'est lamenté auprès de l'AFP, dans une morgue de la ville, l'oncle d'une adolescente de 15 ans tuée dans la tragédie, qui n'a voulu donner que son prénom, Marvin, et dont la nièce a été identifiée grâce à des échantillons d'ADN.

Trois jours de deuil national ont été décrétés par le président Jimmy Morales qui, dans un bref message télévisé, a annoncé avoir ordonné le limogeage du directeur du foyer, situé à San José Pinula, à 10 kilomètres à l'est de Guatemala.

Le feu s'est déclaré mercredi

dans l'aile réservée aux filles de l'établissement, baptisé Hogar Seguro («foyer sûr») Virgen de la Asuncion, dont le personnel avait déjà été accusé à plusieurs reprises de mauvais traitements et de sévices sexuels, tandis que de nombreuses fugues y avaient eu lieu.

Selon les médias locaux, l'incendie a été provoqué par les pensionnaires du foyer au cours d'un mouvement de protestation contre les mauvais traitements. Juste avant cela, un groupe de jeunes avait tenté une évasion et au moins 19 d'entre eux étaient parvenus à s'enfuir.

«Le repas était en train d'être servi aux adolescents quand certains d'entre eux ont mis le feu à un matelas et c'est comme cela que l'incendie a commencé», a expliqué Abner Paredes, procureur chargé des droits des enfants. Elle a affirmé que des jeunes filles étaient enfermées dans un salon lorsque l'incendie s'est déclaré.

Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances exactes du drame et les responsabilités.

Il s'agit d'un «massacre», a fustigé Hilda Morales, procureure des droits des enfants qui a demandé une enquête administrative et pénale contre les responsables du foyer.

Les mineurs rescapés de la tragédie seront placés dans

d'autres foyers publics et privés, certains devant être confiés provisoirement à leurs familles.

L'établissement, ouvert en 2006 et qui dépend du secrétariat du Bien-être social de la présidence guatémaltèque, accueille, sur décisions de justice, des enfants et adolescents victimes de violences familiales ou sans domicile. Le centre est mixte mais l'incendie s'est déclaré dans la partie réservée aux jeunes filles.

Selon des chiffres officiels, il a une capacité d'accueil de 400 mineurs mais la presse locale assure qu'il en héberge actuellement environ 800.

Pour montrer leur indignation, des militants des droits de l'homme ont manifesté jeudi à proximité du palais présidentiel à Guatemala, versant du charbon et plaçant des poupées brûlées devant l'édifice. A la nuit tombée ils ont ensuite organisé des veillées avec des bougies et dénoncé «un crime d'état».

«Le Guatemala n'est pas un foyer sûr», dénonçait une pancarte accrochée aux grilles du palais. Dans un communiqué, le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) a dit espérer que «l'Etat guatémaltèque remplisse son obligation d'enquêter sur les faits survenus, d'identifier les responsables et d'indemniser les victimes».

AFP

Emotion for Change

Un concert pour la sauvegarde de la planète présenté à Alger

***Emotion for Change*, un concert de musique visant à sensibiliser le public sur la sauvegarde de la planète, a été animé jeudi soir à Alger par la violoniste italienne Sara Michieletto, accompagnée au saxophone et au piano par son compatriote Giorgio Shiavon, devant un public recueilli.**



valeur ses talents de compositeur et de virtuose, laissant s'exprimer la diversité de l'environnement algérien à travers des rythmes binaires et ternaires alternés de techniques de jeu émettant des bruitages.

Dans un silence religieux imposé par la solennité des interprétations, le message de Sara Michieletto a suscité l'attention du public, relativement nombreux, qui a longtemps applaudi les musiciens, appréciant le rapport de la musique à l'environnement et à l'éducation de la citoyenneté.

Diplômée des grandes écoles de musique en Italie, Sara Michieletto a joué avec de grands orchestres à travers le monde à l'instar de l'Orchestre philharmonique de la BBC à Manchester et l'Orchestre philharmonique de Londres.

Passionnée par la musique de chambre, elle forme trois ensembles, le Kairos Quartet de 1991 à 1997, le duo violon-piano Michieletto-Penzo de 1990 à 1996 et le String Trio of the Phoenix en 1998, avec lesquels elle a remporté de nombreux prix.

Auteure d'une méthode visant à réveiller chez les femmes et les enfants notamment, un sentiment consciencieux, favorable au respect de l'environnement, Sara Michieletto entend mettre son art au service de la planète et des hommes.

Organisé par l'Institut culturel italien d'Alger, en collaboration avec la Radio algérienne, le concert de musique *Emotion for Change* a été programmé à Alger pour une représentation unique.

R. K.

Batna

Ouverture d'un atelier d'écriture dramaturgique

Dix-neuf jeunes amateurs du 4^{ème} art, venus de plusieurs wilayas du pays, participent, depuis jeudi à Batna à un atelier d'écriture dramaturgique, a-t-on constaté.

Ayant pour thème «Le texte théâtral entre adaptation et écriture», cette initiative organisée par la bibliothèque principale du pôle urbain Hamla 1 de Batna en coordination avec l'association Les ambassadeurs de l'art, vise à aider les jeunes dramaturges à acquérir les rudiments de l'écriture théâtrale.

Selon le représentant de cette association, Toufik Bekhouche, il s'agit là de la première session d'un atelier-résidence de cinq jours sur l'écriture et l'adaptation théâtrales, qui sera ultérieurement complétée par trois actions similaires.

L'encadreur de cet atelier de formation, le comédien Ismaïl Soufit a quant à lui indiqué que «les travaux de cet atelier sont principalement axés sur les bases de l'écriture dramatique et de la mise en scène» soulignant que l'art de raconter une histoire sur les planches a ses propres spécificités et des particularités.

Les participants à cette session de formation ont pour leur part exprimé leur satisfaction quant au programme de cet atelier, qui leur permettra, ont-ils affirmé, de construire des bases solides dans l'écriture d'une pièce théâtrale et éventuellement intégrer le monde professionnel du 4^{ème} art.

K. Y.

Présenté à l'auditorium Aïssa-Messaoudi de la Radio algérienne, le spectacle prône la «pédagogie par l'émotion» que l'artiste utilise afin de sensibiliser autour des questions relatives à l'environnement et aux conditions de vie des classes défavorisées.

Près d'une heure de temps, l'artiste, au coup d'archet soutenu et au doigté agile, a exécuté des extraits d'oeuvres de grands compositeurs classiques et contemporains, ainsi que quelques pièces composées par le duo, renforcé à la percussion par Sofiane Frendi, étudiant à l'Institut national supérieur de musique (Insm).

Antonio Vivaldi (1678-1741), Arvo Part, compositeur estonien de musique contemporaine né en 1935, Jules Massenet (1842-

1912), Barbara Strozzi (1619-1677) et Luigi Boccherini (1743-1805), ont été brillamment repris par les artistes, faisant montre de toute l'étendue de leurs talents respectifs, dans une ambiance de grands soirs.

Nuvola piuma, *Le quattro stagioni* (revue par le duo), *Fratres*, *Proiezione testo - silenzio*, *Thaïs* et *Amor dormiglione*, figurent parmi les reprises au programme.

Les pièces, aux multiples couleurs esthétiques, ont été rendues dans des arrangements basés sur des effets de bruitages renvoyant à la nature, faisant intelligemment émerger chez le récepteur, la nécessité de respecter l'environnement dans son rythme de vie naturel.

Sara Michieletto, premier violon du Théâtre La Fenice de Venezia et Giorgio

Shiavon ont brillé de virtuosité dans des interprétations exigeantes, à l'exercice difficile, soutenues par les vibrations de feuilles de carton, la rotation d'un moulin à légumes et un jeu de percussion sur une eau contenue dans un bac.

Quelques compositions personnelles, à l'instar de *Pulsar music*, *Fourmies*, *Scorpius*, *Clorofilla*, *Agosto* et *Venezia*, ont dessiné dans l'air les «balbutiements de la nature et sa manière de respirer», a expliqué Sara Michieletto qui présentait chaque pièce au programme avant son interprétation.

Sofiane Frendi, à son tour, a soumis à l'appréciation du public sa description de la nature en Algérie à travers *Suite de percussions locales*, une pièce qui a mis en

Premières journées culturelles et artistiques d'El Tarf

Des produits de l'artisan exposés

Une panoplie de produits du terroir rivalisant de finesse et de beauté est exposée aux premières journées culturelles et artistiques de la wilaya d'El Tarf ouvertes mercredi au hall de la Bibliothèque principale de la lecture Louise Françoise dite Mabrouka Belkacem.

Plus de 30 artisans locaux proposent aux nombreux visiteurs des objets de décoration en poterie, des tapis, des costumes traditionnels spécifiques à la mariée d'El Tarf, des mets retraçant certaines coutumes de cette région dont les différentes galettes, el bradj, (gâteaux à base de dattes écrasées) et des pâtes traditionnelles, dans une ambiance des plus conviviales.

La présidente de l'association El Amel, Tounès Bendaya, a indiqué à l'APS, que cette manifestation est «une opportunité, aussi bien pour les citoyens de la wilaya de

connaître les différentes facettes d'un patrimoine riche et diversifié, que pour les artisans eux-mêmes pour se rencontrer, échanger leurs expériences et affirmer et enrichir leur art».

Elle a ajouté que la valorisation des métiers artisanaux constitue «un objectif que tout artisan aspire à atteindre» et une occasion pour «inciter les jeunes à investir dans l'artisanat et à améliorer la qualité du produit artisanal tout en préservant le cachet patrimonial de ces produits».

De son côté, l'artiste-peintre Mohcen Menai offre, à travers une dizaine de tableaux, un périple passionnant à travers les monuments et les bâtisses anciennes d'El Tarf et reproduit dans ses œuvres des villes et des villages de l'Algérie dans une exposition «coloriée» qui a drainé beaucoup de visiteurs. Originaire de la commune de Chebaïta Mokhtar, cet autodidacte

a confié que ses œuvres traduisent une passion pour la ville d'El Tarf, ses ruelles et ses paysages saisissants, affichant sa satisfaction de pouvoir disposer, ainsi que les autres artistes, dorénavant du hall de la bibliothèque de la ville pour faire connaître leurs œuvres. Selon le directeur de la culture d'El Tarf, Adel Saïfi, cette manifestation qui devra se poursuivre jusqu'au 14 mars en cours, est appelée à dynamiser la culture par le biais d'une animation variée et diversifiée. Les premières journées culturelles et artistiques de la wilaya d'El Tarf proposent également des expositions de vieilles photos de villes, monuments et portraits de chahid de la région, ainsi que des soirées artistiques animées par des troupes folkloriques et des orchestres versés dans la musique chaâbi et des rencontres poétiques.

L. M.

«PAROLES DE FEMMES»

"Quand la colère emplit ton cœur, ne laisse pas ta langue aboyer en vain."

Sappho



FEMMES

ILS ONT DIT :

"La colère vide l'âme de toutes ses ressources, de sorte qu'au fond paraît la lumière."

Friedrich Nietzsche

ACTU-FEMMES

Page animée par Tinhinan

Elles ont un parcours méritant

Dix femmes Algériennes distinguées par M. Grine

Dix femmes algériennes au parcours méritant et issues de différents horizons socio-professionnels, ont été distinguées jeudi soir à Alger par le ministre de la Communication, Hamid Grine.

Les femmes méritantes ont été distinguées lors d'une cérémonie officielle au siège de la Radio algérienne, dans le sillage de la célébration de la Journée internationale de la femme, pour la particularité de leur parcours, chacune dans son domaine d'activité et de compétence.

Présidant la cérémonie, M. Grine a précisé, dans une brève allocution, que le choix des femmes honorées s'est fait selon la culture du mérite, car chacune est «une référence dans son domaine».

Il s'agit de la directrice générale du journal arabophone *El Chaâb*, Amina Debache, et première femme à avoir occupé entre 1991-1993 le poste de directrice de la radio locale Metidja.

Cette diplômée en science de l'information et de la communication a entamé sa carrière au sein de la Chaîne I, de la Radio nationale, ainsi que le poste d'enseignante à l'Ecole supérieure de journalisme et de haut fonctionnaire à la Présidence de la République.

Il s'agit également d'Asma Rehab Oussedik, spécialiste en médecine, professeur dans la structure hospitalière de Chéraga, comme elle a, à son actif plusieurs publications dans des revues nationales et internationales.

Elle a créé le service de psychiatrie à l'hôpital de Chéraga en 2006, mis sur place et formé une équipe pluridisciplinaire en psychiatrie et en neurologie. Elle a reçu le premier prix lors de la manifestation médicale algéro-française en 2015.

Autre femme distinguée, la comédienne et femme de théâtre Sonia, qui a joué plusieurs rôles importants au cinéma et au théâtre. Elle a joué son premier rôle au théâtre en 1975-1976 au théâtre régional de Annaba, avant de rejoindre celui d'Alger

durant la période 1978-1988.

Plus tard, elle s'est jointe à ses camarades, le défunt Azzedine Medjoubi et Ziani Chérif Ayad pour créer le Théâtre El Kalaâ indépendant. Elle a été nommée entre 2001-2004 directrice de l'Institut national des arts dramatiques de Bordj El Kifan, et elle était auparavant directrice du théâtre de Skikda, dont elle a contribué à l'ouverture.

Issue du secteur de la Communication, Aziza Abdelaziz, a entamé sa carrière en tant qu'assistante administrative au sein du ministère de la Culture et de l'Information en 1978. Elle a gravi les échelons au sein de ce ministère, et de se voir désignée en 2004 au poste d'administratrice principale, rattachée au cabinet du ministère de la Communication.

Journaliste de métier, Fatiha Ould Khissal, est diplômée en littérature arabe, qui s'est intéressée à l'étude de la culture populaire, et exerce au sein de la Radio algérienne depuis 1982.

Elle a présenté plusieurs émissions culturelles et du patrimoine, notamment «des jours et des airs». Elle a occupé divers postes, comme directrice de la radio culturelle.

M. Grine a également distingué Zafira Ouratsi Baba, qui après avoir obtenu son CAPA, s'est orientée vers le monde de l'art, en créant en 2002 une école privée Artissimo, pour faire profiter de son talent et se consacrer à encadrer dans la spécialité de la culture.

Journaliste bilingue, Naïla Khalida Benrahal, diplômée en journalisme, a écumé plusieurs rédactions de la presse nationale. Elle est actuellement journaliste au quotidien francophone *Horizon*, après avoir travaillé durant de longues années dans la presse arabophone. Elle a écrit sur différents sujets, se distinguant notamment par des enquêtes traitant des questions sécuritaires et de la lutte contre la criminalité.

Lala Djida, autre artiste distinguée, a entamé sa carrière artistique en 1951, en participant à des programmes pour enfants à la radio, alors qu'elle n'avait que 4 ans.

Elle a joué au théâtre à côté de grands noms, comme Rouiched et Mohamed Ouéniche. Elle devient, par ailleurs, un symbole de la chanson kabyle moderne, en travaillant avec plusieurs artistes, notam-



ment Mejahed Hamid et Chérif Kheddad, pour refléter le vécu quotidien.

Une autre journaliste a été distinguée, il s'agit de Fouzia Bousbik, diplômée en littérature arabe, qui a travaillé en sein de la rédaction du journal *El Salam El Yaoumi*, dans la rubrique culturelle.

Elle a rejoint la Télévision algérienne en 2001 et était parmi l'équipe pionnière qui a lancé la chaîne A3, au sein de laquelle elle a travaillé en tant que journaliste et présentatrice de JT.

En 2005, elle a été désignée rédactrice en chef au sein de cette chaîne, avec en plus de la présentation d'une émission politique et économique hebdomadaire pour débattre des sujets de l'heure. En 2014, elle a été nommée directrice de la production de cette chaîne (A3).

Il s'agit également de Fatma Zohra Namous Senoussi, chorégraphe et directrice générale du Ballet national depuis 1989. Elle a eu le premier prix de la danse en 1962 de l'Institut communal de musique d'Oran, avant de rejoindre celui d'Alger. Elle a notamment reçu une formation en chorégraphie à l'Académie de Bolchoy de Moscou en 1967.

Par ailleurs, lors de cette cérémonie, le célèbre chanteur de variétés algériennes, Mohamed Lamari, qui a entamé sa carrière à l'âge de 7 ans, par des chants patriotiques avec les scouts musulmans, a été distingué pour l'ensemble de sa carrière artistique.

Il a eu sa première consécration, notamment avec sa chanson *Je n'ai pas oublié nos plus beaux jours*. Sa carrière s'est arrêté momentanément en raison de la guerre de Libération nationale, étant natif de la Casbah d'Alger. A l'indépendance, il a repris son oeuvre artistique, où il a fait l'éloge de l'amour, de l'Afrique et de la femme.

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mounia Meslem, le directeur général de l'APS, Hamid Kacha, le directeur général de la Télévision algérienne, Toufik Kheladi et le directeur général de la Radio algérienne, Chabane Lounakel et plusieurs personnalités nationales ont également assisté à cette cérémonie.

R. F.

ANTI-ÂGE

Quels actifs naturels pour soigner les peaux matures ?



Avec l'âge, la peau change d'aspect. Moins ferme, moins tonique, elle demande une attention toute particulière. Certains actifs naturels vont être utiles pour traiter les signes du vieillissement. Comment prendre soin de sa peau

mature ? Les conseils d'une spécialiste en cosmétique naturelle.

PEAU MATURE : CE QUI LA DÉFINIT

Avec l'âge, la peau commence à se dégra-

der. Les signes du vieillissement apparaissent : rides, perte de fermeté, sécheresse cutanée, taches pigmentaires. Ces symptômes trouvent leur origine dans le derme, en particulier à la diminution du collagène et des fibres d'élastine (qui constituent le matelas de soutien de la peau).

SES BESOINS

Pour ralentir le vieillissement cutané, on doit aider la peau mature à se régénérer et à résister aux agressions extérieures et au stress oxydatif (radicaux libres).

LES ACTIFS NATURELS ADAPTÉS

Pour traiter les rides : on privilégie les soins bio et/ou recettes cosmétiques naturelles contenant des actifs anti-âge comme la Centella asiatica, le Mimosa tenuiflora ou encore l'huile essentielle de mélisse. Ces antioxydants vont stimuler les fibroblastes (cellules de soutien de la peau) et favoriser la fabrication de collagène.

Pour prévenir les taches pigmentaires : la criste marine, le réglisse, l'extrait de mûre vont stimuler la production naturelle de mélanine, le pigment de la peau.

Pour maintenir la fermeté : la chlorella vulgaris, l'extrait de bouleau blanc et la prêle possèdent des vertus raffermissantes qui peuvent restaurer la tonicité et la fermeté de la peau.

UN SOIN ANTI-ÂGE MAISON

Ce masque antioxydant au chocolat nourrit, protège et adoucit la peau. Recette proposée par Natacha Thibault dans Mes 50 meilleures recettes cosmétiques (éditions Grancher).

INGRÉDIENTS :

-50 g de chocolat noir bio
-1 goutte d'huile de noix de coco
-2 gouttes d'huile essentielle d'ylang-ylang

Mode d'emploi
Dans un bol en verre ou en inox, faites fondre le chocolat et l'huile de noix de coco au bain-marie

Laissez refroidir et ajoutez l'huile essentielle (pas au-dessus de 40 °C sinon elle perd ses propriétés).

Étalez le masque sur le visage à l'aide d'un pinceau en évitant le contour des yeux et des lèvres.

Laissez poser 10 à 15 minutes et rincez à l'eau tiède.



Les DÉBATS

Quotidien national d'information

Édité par la SARL MAHMOUDI INFO

Le fondateur
Abderrahmane Mahmoudi

• Gérante Naima MAHMOUDI • Directeur de la publication Aïssa KHELLADI •

• Direction-Administration 2, boulevard Mohamed V, Alger. Tél. : 021.78.14.16 -

Fax : 021.78.14.17 - Service Publicité : 021.78.14.17 • Email : Lesdebats@hotmail.com •

Web : <http://www.lesdebats.com> • Impression SIA • Publicité ANEP 1, avenue Pasteur, Alger, Tél. : 021.73.30.43



Fédération algérienne handisport (FAH) Mohamed Hachefa élu nouveau président

■ Mohamed Hachefa a été élu nouveau président de la Fédération algérienne handisport (FAH), pour le prochain mandat olympique (2017-2020), à l'issue de l'assemblée électorale tenue jeudi à l'ENS/STS Rachid-Harraïgue à Dely Ibrahim (Alger), en présence de 43 membres statutaires et électeurs sur les 50 qui composent l'assemblée. Hachefa remplace au poste le président sortant, Rachid Haddad.

À la tête de la seule liste engagée pour les élections et composée de douze autres personnes, Mohamed Hachefa a été élu avec sa liste à l'unanimité des 43 voix exprimées. Selon les statuts de la Fédération algérienne handisport, le président est élu dans une liste. Le bureau exécutif de l'instance fédérale est composé de 13 membres dont le représentant de la région Sud (Mohamed Tahar Hadjadj) et Selmi Kamir (femme). Les autres membres du bureau exécutif élus sont : Rachid Haddad (président sortant), El Hadi-Mehani, Hamza Cherih, Bachir Sihara, Abdelkader Douma Boutiba, Abdelaziz Sedira, Abdelkader Boukefha, Hadj Abdelkader Benallou, Rachid Boudjemaa et Smail Benhamna. La liste comprend également trois suppléants: Boumediene Moussaoui, Kouider Zereg et Abdelouahid Ghers.

À l'issue de son élection, Mohamed Hachefa, membre de la ligue d'Alger handisport (LAH), s'est félicité de «la sagesse qui a caractérisé les travaux de l'AGE et du sens de responsabilité des membres présents. Pour ma part, je suis honoré de cette lourde responsabilité. Je tâcherai, avec mon bureau, d'être à la hauteur».

Championnats arabes de Boxe 5 médailles dont 2 en or pour les Algériens

■ La sélection algérienne de boxe (juniors) a décroché cinq médailles (2 or et 3 en argent), à l'issue des finales des championnats arabes juniors, organisés du 5 au 8 mars au complexe olympique d'Al-Maadi du Caire. Les deux médailles d'or sont l'oeuvre d'Aidel Mazigh (56 Kg) qui a battu l'Égyptien Merouane Mamdouh Medbouli, alors que son coéquipier Djial Bouchkook (75 Kg) s'est imposé face à l'Égyptien, Moayed Eddine Walid. Les autres boxeurs algériens engagés dans les finales de ces joutes arabes se sont contentés de l'argent.

Il s'agit d'Aït-Beka Salim (49 Kg) qui a perdu en finale devant le boxeur yéménite, Chouail Ghanem, alors que son compatriote, Aghiles Chebah (52 Kg), a été battu par l'Égyptien, Mostapha Mohamed Fahmi. De son côté, Mounir Benaâmane (64 kg) a perdu son duel devant le Tunisien, Haythem Beraki. La sélection algérienne a pris part à ces joutes arabes avec huit boxeurs dont cinq se sont qualifiés en finale, derrière l'Égypte qui a placé huit pugilistes en finale. Outre l'Algérie et l'Égypte (pays organisateur), 11 pays ont pris part aux championnats arabes d'Égypte : Emirats arabes unis, Arabie saoudite, Qatar, Yémen, Libye, Palestine, Syrie, Liban, Soudan, Tunisie et Maroc.

Compétitions africaines

L'USMA pour prendre option



L'USM Alger sera à l'épreuve ce soir de la formation du Burkina Faso, le RC Kadiogo pour le compte des seizièmes de finale de la Ligue des champions d'Afrique qu'il affrontera pour le compte de la manche aller au stade Omar Hamada d'Alger. Exempt du tour préliminaire, les Rouge et Noir feront donc leur entrée ce soir dans cette compétition, avec la ferme intention de réussir un bon résultat qui leur permettra de croire en leurs chances de qualification pour les huitièmes de finale. Déjà finaliste de l'épreuve il y a deux

ans avec leur ancien coach, Hamedi, les gars de Soustara aimeraient bien reproduire cette même performance même s'ils savent que cela ne sera pas vraiment facile et qu'ils devront tout d'abord viser la phase des poules. Amputés de leur meneur de jeu, Beldjilali qui a déclaré forfait pour blessure, les Usmistes devront faire avec cette situation délicate et on croit savoir que c'est le jeune émigré, Belahcen, qui sera incorporé à sa place même si il n'évoluera pas spécialement dans le même registre, étant donné que son jeu est plus défensif. L'USMA a sa petite

idée sur cette formation burkinabaise, étant donné que le staff technique a effectué une séance de visionnage avec les joueurs pour connaître les points forts et faibles de l'adversaire. Nul doute que cela devrait permettre au coach belge de l'USMA, Paul Put d'avoir sa petite idée sur la façon dont il procédera pour contrer cette équipe du Kadiogo qu'il faudra quand même prendre au sérieux même s'il ne s'agit pas vraiment d'un foudre de guerre.

La JSK à Brazzaville pour arrêter l'hémorragie

Quant à la JSK qui est engagée en Coupe de la Confédération, elle s'est envolée pour Brazzaville avec un moral au plus bas. L'équipe algérienne la plus titrée sur la scène continentale est en train de vivre une saison «cauchemardesque» qui risque d'être ponctuée par une relégation inédite en Ligue 2. Les «Canaris», avant-derniers en championnat de Ligue 1, restent sur sévère défaite sur le terrain du MO Béjaïa (3-0). Une énième contre-performance qui les a enfoncé davantage, non sans provoquer l'ire de leurs fans plus que jamais pessimistes quant à

l'avenir de leur club dans la cour des grands.

Accusant le coup sur le plan moral, les joueurs de la JSK se sont «réfugiés» à Alger où ils ont effectué leur préparation avant de s'envoler mercredi à Brazzaville où ils donneront la réplique à l'Etoile locale samedi (15h30, algérienne).

Les Kabyles, qui se sont difficilement qualifiés à ce tour de la compétition aux dépens de la modeste formation libérienne du MC Breweries, devront notamment éviter le scénario du match aller du tour préliminaire lorsqu'ils avaient essuyé une raclée (3-0) à Monrovia. Mais ils doivent s'attendre à une mission encore plus compliquée face à un adversaire de meilleur niveau par rapport aux Libériens. Et même si tout le monde dans le club est plutôt focalisé sur le championnat local pour éviter une première relégation dans l'histoire des «Lions de Djurdjura» en Ligue 2, il n'en demeure pas moins que l'équipe «va jouer à fond ses chances» dans cette épreuve, s'engage l'entraîneur Mourad Rahmouni, dont il s'agira de sa quatrième sortie sur le banc kabyle.

Imad M.

Classement Fifa

L'Algérie toujours 50^e, l'Egypte dans le Top 20

L'Algérie s'est maintenue à la 50^e place au classement de la Fédération internationale de football (FIFA) de mars 2017 publié jeudi par l'instance mondiale et qui a vu l'Égypte, meilleure sélection africaine, entrer dans le top 20. Au niveau continental, la sélection nationale est toujours à la

11^e position, devancée par l'Égypte (20^e), le Sénégal (28^e), le Cameroun (32^e), le Burkina Faso (36^e), la Tunisie (37^e), le RD Congo (38^e), le Nigeria (41^e), le Ghana (43^e), la Côte d'Ivoire (47^e), et le Maroc (49^e). Les Verts avaient chuté de 11 places lors du classement de février,

payant les frais de leur parcours en Coupe d'Afrique des nations-2017 au Gabon lorsqu'ils ont quitté l'épreuve dès le premier tour. Dans le haut du tableau, l'Argentine garde sa première place au classement FIFA suivi du Brésil (2^e) et de l'Allemagne (3^e).

Ligue I Mobilis

Les dates de matchs en retard sont connues

■ La Ligue de football professionnel (LFP) a fixé jeudi les dates de six rencontres en retard du championnat de Ligue 1 algérienne de football qui auront lieu les vendredi 24 et 31 mars, période au cours de laquelle la compétition observera une mini-trêve. Ainsi, le «clásico» MC Alger-JS Kabylie a été programmé pour le 24 mars, date retenue également pour le déroulement des

matchs : RC Relizane-USM Alger, CR Belouizdad-ES Sétif et DRB Tadjenanet-MO Béjaïa.

Deux autres rencontres entrant dans le cadre de la mise à jour de la Ligue 1 auront lieu le 31 mars. Il s'agit de : MO Béjaïa-O Médéa et JS Saoura-RC Relizane.

La majorité des 16 clubs de l'élite ont un ou deux matchs en moins après plusieurs

reports motivés par la participation en janvier dernier de la sélection A et la sélection militaire dans des compétitions officielles, ainsi que l'entrée en lice des formations algériennes dans les épreuves continentales interclubs en février passé.

Par ailleurs, le match MC El Eulma-Paradou AC, le seul en retard en Ligue 2, a été programmé pour vendredi 31 mars.

Championnat national de judo

La razzia du GS Pétroliers

■ Les judokas du GS Pétroliers (Alger) ont dominé les combats de 1^{ère} journée du Championnat d'Algérie individuel (seniors) de judo disputée jeudi à la salle omnisports de Chérag (Alger) en remportant 5 titres sur les six mis en jeu.

«C'est un bilan plus que satisfaisant car nous n'avons laissé échapper qu'une seule médaille d'or. J'espère qu'on aura la même réussite demain vendredi», a déclaré à l'APS le Manager général du GSP, Salim Boutebcha.

L'explication attendue dans la catégorie des -100 kg entre Lyes Bouyacoub (GSP) et Billel Belhimer (CREPESM) a été très disputée, il a fallu un Shido pour départager les

deux adversaires et donner la victoire à Bouyacoub.

Abdelkader Mehdi Youcef (Alger) et Houari Belhadeb (CREPESM) ont complété le podium.

Dans la catégorie des plus de 100kg Nadjib Temmar (Alger) a battu par ippon Mohamed Sofiane Belekraa (Alger), alors que les deux médailles de bronze sont revenues à Lili Mohamed El Mehdi (Alger) et Zouani Billel (CREPESM).

La dernière finale masculine lors de cette première journée a tourné à l'avantage de l'expérimenté Abderahmane Benamadi (Alger) vainqueur de Rahim Bouchioux (Alger). Sofiane Hadj Dawdj (Oran) et Redha Lamri

(CREPESM) se sont contentés du bronze des moins de 90kg.

Chez les dames, 10 petites secondes ont suffi à la «Pétrolière» Kawter Ouallal (-78 kg) pour mettre au tapis l'autre internationale Amina Temar.

Yasmine Mellouk (Alger) et Sabrina Bouteldja (Tizi Ouzou) ont complété le podium. «J'ai beaucoup travaillé pour retrouver mon niveau et m'imposer aujourd'hui. J'ai beaucoup sacrifié pour prouver que Kawter est encore là», s'est félicitée Ouallal.

Dans la catégorie des -70 kg, Souad Belahekal a disposé de Imene Agouar au bout d'une finale très indécise. Hanane Khadir (Tizi Ouzou) et Kahina Saidi (Alger) ont décroché le

bronze.

Enfin, Asselah Sonia (+78 kg) a remporté facilement sa finale face à Chikh Tala représentante de la région de Tizi Ouzou, au moment où les deux médailles de bronze ont été glanées par Nesrine Ayadi et Dalila Mealem (Annaba).

Cette compétition est qualificative pour le championnat d'Afrique garçons et filles prévu en avril prochain à Madagascar.

«Le niveau était très élevé avec la participation de tous les judokas internationaux. La première place est qualificative d'office au championnat d'Afrique 2017, ce qui explique cette présence qualitative à ce rendez-vous», a fait savoir Boutebcha.

Sahara occidental

Le successeur de Ross sera désigné après consultations avec les parties concernées

Le successeur de Christopher Ross, l'émissaire de l'ONU pour le Sahara occidental, sera nommé après consultations avec les différentes parties concernées, a indiqué mercredi l'ONU. «Les envoyés spéciaux du secrétaire général servent à la discrétion du secrétaire général et peuvent par conséquent être remplacés à tout moment», a déclaré à l'APS, un responsable des services du porte-parole du SG de l'ONU.

«M. Ross a présenté sa démission au secrétaire général. Son successeur sera désigné après consultations avec différentes parties», a-t-il précisé. Interrogé sur les parties qui seront concertées pour le choix du prochain émissaire, le responsable onusien a répondu qu'«à ce stade M. Ross (dont le mandat expire le 31 mars) est toujours envoyé personnel» du SG de l'ONU, Antonio Guterres.

«Nous annoncerons son remplacement ou sa remplaçante en temps voulu», a ajouté la même source.

Mercredi dernier, des sources onusiennes ont affirmé à l'APS que la démission de Ross entre dans le cadre d'un mouvement de changement qui va concerner les représentants spéciaux et les envoyés personnels du SG de l'ONU.

Le renouvellement du staff est toujours inscrit à l'agenda de chaque nouveau secrétaire général des Nations unies, ont-elles expliqué en indiquant que ces changements allaient se faire d'une façon graduelle. Le chef de l'ONU envisage déjà une série de nouvelles nominations des représentants spéciaux et envoyés personnels de l'ONU à travers le monde, a-t-on fait savoir.

La nomination au poste d'envoyé personnel est en quelque sorte politique et dépend de plusieurs conditions comme l'approbation du Conseil de sécurité et la nature du mandat à mener, ont-elles expliqué.

Le départ de Ross met en évidence l'échec des Nations unies à faire progresser le processus de paix au Sahara occidental, a commenté lundi dernier la presse américaine à New York.

Il intervient également à moins de deux mois du renouvellement du mandat de la Minurso, dont les activités n'ont pas encore rétablies après les mesures de rétorsion qui lui ont été imposées par le Maroc.

Ross, troisième émissaire de l'ONU pour le Sahara occidental après son concitoyen James Baker et le hollandais Peter Van Walssun, n'a pas pu obtenir la coopération du Maroc pour la reprise des négociations, qui sont restées au point mort.

Entravé par Rabat sur sa liberté de mouvement, Ross a été empêché de mener ses navettes diplomatiques prévues pour la relance du processus de paix.

Pour rappel, le Maroc avait déjà tenté de le pousser à la sortie en 2012 et l'avait par la suite déclaré "persona non grata" dans les territoires sahraouis occupés.

«Le rôle d'un envoyé personnel de l'ONU est un élément important dans un processus de paix mais n'est pas décisif sans le soutien du Conseil de sécurité», a déclaré à l'APS le représentant du Front Polisario auprès de l'ONU, Ahmed Boukhari.

«Les faits et l'histoire ont démontré que Ross a été l'objet d'une opération de sabotage franco-marocaine» au Conseil de sécurité, a-t-il souligné en expliquant que «Ross ne pouvait pas aller loin dans sa mission sans le soutien» de l'organe onusien.

Reda A.



Durant l'année dernière

Recensement de 600 000 toxicomanes en Algérie



Le recensement de 600 000 toxicomanes en 2016 en Algérie interpelle davantage et appelle à la vigilance et à la lutte contre le fléau de la drogue, a indiqué, jeudi lors d'une rencontre à Aïn Témouchent, le président de l'Instance nationale de promotion de la santé et de développement de la recherche, Mustapha Khiati.

Animant une journée de sensibilisation sur la lutte contre la toxicomanie, organisée par la section de wilaya de l'instance au centre universitaire Belhadj-Bouchaïb, M.

Khiati a indiqué que l'étude menée dernièrement par l'Office national de lutte contre la toxicomanie et la drogue fait état de 600 000 toxicomanes à travers le pays recensés en 2016.

«Il faut intensifier les efforts à tous les niveaux pour lutter contre le danger de la toxicomanie», a-t-il insisté, soulignant que la lutte contre la drogue est devenue l'affaire de tous. «La violence en milieux scolaire et familial a une relation directe avec l'addiction», a soutenu le professeur Khiati, ajoutant qu'une stratégie doit être mise au

point par tous les acteurs de la société civile, parents d'élèves, afin de faire face à ce fléau. Les services de la Gendarmerie nationale de Aïn Témouchent ont saisi plus de 12 q de résine de cannabis et 5 415 psychotropes l'année écoulée, a révélé le représentant du groupement territorial de ce corps de sécurité, le commandant Tarik Hendi, lors de cette journée de sensibilisation.

«La drogue conventionnelle n'est pas le seul danger pour les jeunes», a-t-il souligné, ajoutant qu'«il faut mettre en place une stratégie de lutte contre la cybercriminalité, d'où la vigilance des parents». Cette rencontre a été organisée en collaboration avec l'établissement public de santé de proximité de Aïn Témouchent avec la participation de représentants de la Gendarmerie et de la Sûreté nationales en présence d'étudiants et de lycéens.

R. G.

Entre Bouira et Bordj Bou Arréridj

Récupération d'une mitrailleuse et destruction de trois caches pour terroristes

Une mitrailleuse lourde de type FMPK et une quantité de munitions ont été récupérées jeudi après-midi par des éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) qui ont détruit également trois caches pour terroristes près du mont Boukhaled, entre les wilayas de Bouira et Bordj Bou Arréridj, indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation efficiente de renseignements, un détachement de l'ANP relevant du secteur opérationnel de Bouira (1^{er} RM) a récupéré dans l'après-midi du 9 mars 2017, une mitrailleuse lourde de type FMPK, deux chaînes de munitions, ainsi que 185 balles, et détruit trois caches pour terroristes près du Mont Boukhaled, situé entre les wilayas de Bouira et Bordj Bou Arréridj», précise la même source.

Aussi, cinq casemates pour terroristes ont été détruites mercredi à Sétif et Jijel, par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), alors qu'un élément de soutien aux groupes terroristes a été arrêté à Alger, indique jeudi le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communi-

qué. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'Armée nationale populaire ont détruit le 8 mars 2017, cinq casemates pour terroristes à Sétif et Jijel (5^e RM), tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté un élément de soutien aux groupes terroristes à Alger (1^{er} RM)», précise la même source.

Par ailleurs, et dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement de l'ANP «a saisi une quantité de kif traité s'élevant à (95,1) kg à Tindouf (3^e RM), tandis qu'un autre détachement a intercepté à El Oued (4^e RM), un contrebandier à bord d'un camion chargé de 40 q de tabac». En outre, à Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam (6^e RM), des détachements de l'ANP «ont arrêté neuf contrebandiers et saisi deux véhicules tout-terrain, deux paires de jumelles, quatre détecteurs de métaux, trois marteaux-piqueurs et trois groupes électrogènes, alors que 63 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été appréhendés à Tlemcen (2^e RM), Ouargla et Ghardaïa (4^e RM)», rapporte également le communiqué du MDN.

T. F.

ACTU...

Etats-Unis

Des soeurs jumelles de 97 ans meurent le même jour

Inséparables toute leur vie, elles sont mortes l'une à côté de de l'autre. Aux Etats-Unis, des sœurs jumelles de 97 ans sont décédées dans la nuit du vendredi 3 au samedi 4 mars. Jean Haley et Martha Williams ont été retrouvées «inanimées à l'extérieur de la maison» située à Barrington, dans l'état de Rhode Island, selon le magazine américain *Time*.

Vendredi soir, les deux femmes ont dîné en ville avec leur (petite) sœur, âgée de 89 ans. En rentrant, Martha aurait fait une chute en voulant se rendre à la voiture, croit savoir la police locale. Sa sœur Jean serait à son tour tombée par terre en voulant contacter les secours.

Cette nuit-là, la température dépassait les 4 degrés, selon le *Providence Journal* (en américain). Ce qui fait dire aux autorités que les sœurs sont probablement mortes d'hypothermie.

«Elles sont nées ensemble et sont mortes ensemble, a déclaré John Haley, le fils de Jean Haley, interrogé par le magazine *Time*. «C'est en quelque sorte réconfortant de savoir qu'elles étaient toujours l'une à côté de l'autre».

France Tv Info

Allemagne

Au moins cinq blessés dans une attaque à la hache dans une gare

Plusieurs agresseurs armés de haches ont blessé jeudi soir cinq personnes à la gare de Düsseldorf dans l'ouest de l'Allemagne, a indiqué la police locale.

Deux suspects ont été arrêtés, selon un porte-parole de la police qui n'exclut pas que d'autres suspects soient en fuite. Il n'a fourni aucun détail sur l'identité des suspects arrêtés ni sur leurs motivations.

«Des voyageurs ont été blessés à la hache par des assaillants», a-t-il indiqué, ajoutant ne pas savoir «exactement» combien d'agresseurs ont participé à l'attaque. Les blessés ne «sont pas en danger de mort», a précisé le porte-parole, cité par l'AFP.

Le trafic a été entièrement interrompu dans la gare de Düsseldorf. Des hélicoptères et un important dispositif policier ont été déployés aux environs du lieu de l'attaque.

R. A.

Mostaganem

Incendie à l'usine de fabrication de câbles à Mesra

Un incendie s'est déclaré mercredi dernier à une chaîne de fonte de cuivre au fourneau d'une usine privée de fabrication de câbles en cuivre à Mesra (Mostaganem), a-t-on appris jeudi du chargé d'information à la direction de la Protection civile.

Cet incendie est dû à l'écoulement de 15 tonnes de cuivre fondu du fourneau à une température de 1 200 degrés, a indiqué le lieutenant Mohamed Belkerd.

Aucune perte humaine n'est à déplorer, a-t-on ajouté, signalant seulement quelques câbles du fourneau endommagés.

Grâce à l'intervention rapide des agents de la Protection civile et de la sécurité interne et des travailleurs de l'usine, le feu a été maîtrisé en un temps court.

Plus de 30 sapeurs pompiers ont été mobilisés pour cette opération, ainsi que cinq camions d'extinction et deux ambulances.

R. N.